

RAPPORT SUR LA REVUE DES COMPÉTITIONS ET RESTRUCTURATION

—
pour la ringuette au Canada

Table des matières

	Page
Reconnaissance-----	4
Sommaire exécutif -----	5
Contexte-----	6
Pourquoi une revue des compétitions?-----	6
Termes de référence du groupe de travail de la revue des compétitions -----	7
Fondations-----	9
Principes directeurs -----	9
Compétitions significatives-----	10
Développement à long terme de l'athlète -----	14
Programmation actuelle et contextes sportifs proposés-----	17
Contexte sportif - premières interactions (stade Apprendre à jouer à la ringuette) -----	19
Contexte sportif - Ringuette pour enfants (acquérir un savoir-faire physique par l'entremise de la ringuette)-----	22
Contextes sportifs - Récréatif et compétitif (Ringuette pour la vie)-----	27
Ringuette récréative -----	28
Ringuette compétitive-----	29
Contexte sportif - Poursuite de l'excellence -----	31
LNR, Championnat canadien de ringuette, et Jeux du Canada -----	33
Ringuette universitaire canadienne -----	34
Autres considérations-----	35
Résumé des recommandations-----	37
Restructurer les compétitions : des recommandations à leur application-----	43
Ringuette Canada-----	43
Associations provinciales -----	43
Associations locales -----	44
Bibliographie recommandée -----	44
Références et ressources vidéos -----	45
Annexe 1: Compétition significative basée sur la différence de buts -----	46
Annexe 2 : L'effet d'âge relatif en ringuette-----	50
Annexe 3: Participation au programme «Viens essayer la ringuette» : de 2013-14 à 2016-17-----	51
Annexe 4: Lignes directrices de programmation pour les stades de développement	
S'amuser grâce au sport, Apprendre à s'entraîner et S'entraîner à s'entraîner -----	53
Annexe 5: Liste des équipes universitaires de ringuette -----	55

Note du traducteur : Pour la clarté du texte, dans le présent document, et étant donnée la nature spécifique de la ringuette, en ce qui concerne les joueuses, le féminin générique englobe le masculin.

Reconnaissance

La revue des compétitions de Ringuette Canada a été un processus approfondi qui s'est déroulé sur deux ans environ. Il a offert aux intervenants de multiples occasions d'y apporter leur contribution et a garanti une harmonisation du système dans son ensemble, tandis que les essentiels du développement à long terme de l'athlète et le programme de haute performance de Ringuette Canada étaient élaborés.

Ringuette Canada tient à remercier tous ceux et celles qui ont participé à ce processus, dans le cadre de diverses réunions des intervenants, et notamment de l'assemblée générale annuelle de Ringuette Canada de 2016, du Sommet de haute performance de 2016, du Sommet sur la ringuette pour les jeunes de 2015, de la Conférence de Ringuette Alberta de 2017, et des réunions conjointes de planification des membres du personnel de Ringuette Canada et des associations provinciales de 2017.

De plus, Ringuette Canada tient à remercier les contributions spécifiques des personnes suivantes :

Groupe de travail de La revue des compétitions :

Dave Myers	Jenn Hartley
Lainie Wintrup	Lucie Anne Ingoldsby
Karla Xavier	Lorrie Horne
Shawn Burrows	Nicki Burbank

Membres du personnel de Ringuette Canada

Nathalie Müller, directrice technique et directrice du projet
Frances Losier, directrice de la haute performance et des événements
Stephanie Laurin, coordonnatrice du développement du sport
Natasha Johnson, directrice administrative

Experts-conseils et animateurs externes

Dina Bell-Laroche – Sport Law & Strategy Group
Charles Cardinal – expert en DLTA de «Au Canada, le sport c'est pour la vie»
Vicki Harber – experte en DLTA de «Au Canada, le sport c'est pour la vie»
Paul Jurbala – expert en DLTA de «Au Canada, le sport c'est pour la vie»
André Lachance – directeur du développement du sport et des affaires de Baseball Canada; et expert en DLTA de «Au Canada, le sport c'est pour la vie»
Kevin Lawrie – Sport Law & Strategy Group

Le présent rapport a été élaboré pour Ringuette Canada par Douglas Duncan, au nom du groupe de travail sur la revue des compétitions de Ringuette Canada. Douglas est un expert-conseil indépendant de sport, ainsi que le gestionnaire de l'activation de la Société «Au Canada, le sport c'est pour la vie». Il possède une expérience approfondie de la conception et de la mise en œuvre de programmes qui soutiennent le développement à long terme de l'athlète et instaurent une expérience sportive de qualité dans les contextes de haute performance et de développement du sport.

Sommaire exécutif

Ringuette Canada, qui est depuis longtemps un chef de file du développement à long terme de l'athlète (DLTA), a harmonisé ses programmes de formation des entraîneurs et des officiels avec les stades de DLTA, et produit des ressources de qualité pour soutenir ses principaux leaders. L'achèvement de la revue des compétitions constitue une prochaine étape importante pour garantir une expérience sportive de qualité aux pratiquants de ringuette de tous les âges et de tous les stades de développement. Le système de Ringuette Canada n'est pas brisé, mais il faut analyser les compétitions et les programmes du système afin d'assurer leur harmonisation et de garantir qu'ils sont appropriés en ce qui concerne le développement des athlètes.

Pour Ringuette Canada et ses membres, le présent rapport constitue un point de départ d'un remaniement du système de compétitions pour l'avenir. Ce rapport énumère **61 recommandations** indiquant comment on peut adapter le système de compétitions et les autres aspects des programmes de ringuette pour mieux structurer la ringuette afin qu'elle soutienne mieux le développement à long terme de ses participantes. Beaucoup de ces recommandations sont interdépendantes. Dans certains cas, il faut que l'application d'une série de recommandations soit terminée avant qu'on puisse mettre en œuvre la prochaine série de recommandations.

Voici six recommandations essentielles :

1. Ringuette Canada, les associations provinciales et les associations locales devraient adopter officiellement des principes directeurs relatifs aux compétitions et aux événements.
2. On devrait mettre en place un système de surveillance de l'expérience compétitive des athlètes, axée sur des compétitions significatives, à tous les stades de développement.
3. Ringuette Canada devrait collaborer avec les associations provinciales pour exiger l'implantation de la ringuette en travers de la patinoire pour les participantes du stade de développement *S'amuser grâce au sport*. Cette exigence devrait s'accompagner de l'élaboration d'une livre de règlements pour la ringuette pour enfants, et de ressources spécifiques à l'intention des associations locales. La mise en œuvre devrait commencer au plus tard à l'automne de 2018.
4. La participation des adultes à la ringuette augmente et elle constitue une occasion importante de croissance pour notre sport. Ringuette Canada devrait donc identifier comment elle peut harmoniser les occasions de programmes pour répondre aux besoins de cette tranche d'âge.
5. Ringuette Canada devrait commencer à reconnaître les programmes qui offrent un environnement quotidien d'entraînement de haute qualité, et qui correspondent au contexte sportif *Poursuite de l'excellence* et soutiennent le développement des athlètes de haute performance.
6. Ringuette Canada devrait concevoir un système dans lequel la Ligue nationale de ringuette (LNR) pourrait avoir plusieurs niveaux : le développement et l'élite. Une LNR à deux niveaux offrirait davantage d'occasions de compétitions appropriées pour le développement, et un niveau de compétition plus élevé pour les athlètes souhaitant devenir membre d'Équipe Canada, tout en mettant en vedette régulièrement de la ringuette de haut niveau.

Le présent rapport a pour objet d'aider les membres du personnel, les bénévoles et les groupes de travail à concevoir des programmes et des politiques. Les personnes et groupes représentant Ringuette Canada et les associations provinciales et locales seraient alors responsables de transformer ces recommandations en actions.

Contexte

Pourquoi une revue des compétitions?

Pour que Ringuette Canada puisse concrétiser sa vision d'être **un chef de file mondial de la croissance de la ringuette**, il est essentiel qu'elle ait un système de compétitions qui convienne au développement et reflète les valeurs de Ringuette Canada en soutenant les objectifs stratégiques de l'Association.

En 2009, Ringuette Canada a publié son cadre de développement à long terme de l'athlète et a entrepris plusieurs initiatives stratégiques visant à harmoniser ses programmes avec ce cadre, incluant, sans toutefois s'y limiter :

- mettre en place des normes minimales de certification des entraîneurs, combinées au développement constant du PNCE et à des révisions visant à l'harmoniser avec le cadre de DLTA (2009);
- adapter le critère d'admissibilité en matière d'âge pour les Jeux du Canada (2011);
- mettre en place un nouveau format pour le Championnat canadien de ringuette (2012);
- créer un cadre de formation à long terme des officiels (2010) et une nouvelle formation des officiels de niveau 1 (2013);
- élaborer des ressources de DLTA pour les programmes, y compris des modèles de séance pour les athlètes de moins de 9 ans jusqu'aux moins de 19 ans (2013).

Ce travail de base étant déjà achevé, et des initiatives spécifiques visant à améliorer le développement des athlètes de Ringuette Canada étant déjà lancées (p. ex. l'élaboration de la Matrice des essentiels du développement de l'athlète; le Sommet sur les moins de 12 ans; le Sommet de haute performance; la révision du programme de ringuette en gymnase), l'harmonisation du système de compétition afin qu'il soutienne le développement de l'athlète à tous les stades du DLTA devient un élément unifiant essentiel au sein du cheminement de développement de l'athlète.

En partant du principe que le système de compétition est un des éléments structurants principaux de la ringuette, le présent rapport a pour objet de donner une orientation au développement de la ringuette au Canada. Le présent rapport examine le système de compétitions actuel dans ses liens avec le cadre de DLTA de Ringuette Canada et avec la Matrice des essentiels du développement de l'athlète de Ringuette Canada, et donne des exemples de la programmation actuelle offerte par Ringuette Canada et par ses associations provinciales. En tenant compte des orientations futures nécessaires pour soutenir la croissance et le développement de la ringuette au Canada, ce rapport donne aussi des conseils sous la forme de recommandations sur la manière d'aborder les défis et occasions spécifiques qui vont se présenter.

Le présent rapport est articulé autour des trois objectifs essentiels de la revue des compétitions, tels que stipulés dans le mandat du groupe d'examen :

- le développement de l'athlète;
- l'harmonisation des compétitions et de la performance;
- l'exploitation du système de compétitions.

Un quatrième domaine, les Fondations, a été ajouté à la revue des compétitions pour traiter des éléments qui doivent être en place pour soutenir la programmation reliée à ces trois objectifs essentiels.

Termes de référence du groupe de travail de la revue des compétitions

Dans cette section, on décrit la raison d'être et le rôle du groupe de travail de la revue des compétitions, la portée de son autorité, et les responsabilités des membres de ce groupe.

Mandat initial

Le groupe de travail de la revue des compétitions a pour mandat de produire les analyses, la supervision et la contribution nécessaires pour élaborer un système de compétitions amélioré tenant compte du développement à long terme de l'athlète pour la ringuette au Canada. Ce système de compétitions soutiendra la mission de Ringuette Canada consistant à produire des championnes du monde et à soutenir une programmation de haute qualité pour les athlètes de tous les stades de développement. Ce système de compétitions sera directement harmonisé avec les objectifs de formation des entraîneurs et de développement des athlètes de Ringuette Canada.

Objectifs essentiels du projet

- **Développement de l'athlète** : un cadre de développement des athlètes, avec des paramètres clairs permettant de favoriser et d'enrichir le développement à long terme des participantes de ringuette, y compris des priorités compétitives adaptées à leur stade de développement.
- **Harmonisation des compétitions et de la performance** : un système plus efficace de compétitions de ringuette au Canada qui favorise un niveau de performance plus élevé pour les athlètes, les clubs et les entraîneurs de tous les stades de développement.
- **Exploitation du système de compétitions** : un système de compétitions qui présente des protocoles d'exploitation clairs et directs aux officiels, entraîneurs et clubs, afin qu'ils puissent mettre en oeuvre des séances d'entraînement et des compétitions sécuritaires et de haute qualité.

Composition

Les membres du groupe de travail de la revue des compétitions ont été identifiés et invités à participer par les membres du personnel de Ringuette Canada. Ces membres ont été choisis en fonction de leur expertise et ils représentent les secteurs suivants :

- les entraîneurs (2-3);
- les membres du personnel des associations provinciales de ringuette (2-3);
- le développement, le niveau de base et les parents (1);
- l'arbitrage (1);
- les athlètes (1);
- les organisateurs de ligues et de tournois (1);
- la Société «Au Canada, le sport c'est pour la vie».

Certains de ces membres ont joué le rôle d'experts dans plusieurs des domaines ci-dessus. De plus, le groupe de travail de la revue des compétitions a été épaulé par des experts-conseils, des membres du personnel et d'autres personnes-ressources.

Responsabilités initiales

1. Évaluer le système actuel des compétitions de ringuette au Canada, afin d'identifier les écarts et les incohérences par rapport au modèle de DLTA (à savoir modèle de développement de l'athlète / matrices des habiletés / principes de compétition / programmes pour les entraîneurs et les athlètes).

2. S'engager envers le projet jusqu'à sa mise en œuvre.
3. Contribuer à l'élaboration des termes de référence.
4. Se familiariser avec le Livret de la revue des compétitions de «Sport pour la vie».
5. Prendre connaissance des meilleures pratiques canadiennes et d'autres modèles.
6. Recommander et prendre connaissance d'initiatives et de politiques afin d'élaborer le meilleur système possible pour la ringuette au Canada (à savoir : indicateurs d'entrée et de sortie des stades d'habiletés, formats, critères de pointage).
7. Participer à de 6 à 8 discussions et réunions en personne.
8. Être une ressource dans sa spécialité, afin d'apporter sa contribution personnelle.
9. Être honnête, respectueux et ouvert, et accepter diverses opinions.
10. Contribuer à élaborer un plan de communications et de mise en œuvre stratégique.
11. Être un ambassadeur de sa mise en œuvre.

Fondations

Le présent examen des compétitions repose sur les éléments suivants, qui sont les fondations de la ringuette au Canada et qui s'appliquent aux participantes de tous les âges et de tous les niveaux de développement.

- Principes directeurs
- Compétitions significatives
- Développement à long terme de l'athlète

Principes directeurs

Les principes directeurs représentent la manière idéale dont la ringuette devrait être jouée et vécue. Ils guident les dirigeants pour les aider à prendre des décisions difficiles au sujet de la structure des compétitions.

Les principes directeurs suivants étayent la revue des compétitions. Ils ont été élaborés en consultation avec le groupe de travail de la revue des compétitions et les membres du personnel technique des associations provinciales.

1. Les expériences de ringuette sont **significatives pour tous les participantes et toutes les équipes**, et ce, du début à la fin de chaque saison.
2. La ringuette est toujours une expérience **amusante et positive**.
3. Tous les participantes de la ringuette, les entraîneurs, les officiels, les bénévoles et les administrateurs, ont l'occasion de s'améliorer.
4. Le système de compétitions (tournois, ligues et championnats) soutient tous les participantes en recherchant leur niveau d'**excellence personnelle**, basé sur leur définition du succès. Les participantes peuvent choisir de s'inscrire à un programme qui les met sur le **chemin de l'excellence**.
5. Personne n'est désavantagé en jouant à un niveau «inférieur». Les participantes ont accès à des cheminements de développement appropriés pour progresser jusqu'à un niveau «supérieur» si elles le souhaitent.
6. Le système de compétitions soutient et récompense un entraînement axé sur le DLTA et éclairé par la matrice de développement de l'athlète de Ringuette Canada ([Matrice du développement à long terme de l'athlète de Ringuette Canada.](#))
7. Les compétitions reflètent les principes du Sport pur ([Principes du sport pur](#)) et [les valeurs de Ringuette Canada](#).

Recommandations

1. Ringuette Canada et les associations provinciales et locales devraient adopter officiellement ces principes directeurs pour les compétitions, et dans leurs règles, règlements et documents techniques principaux reliés à ces compétitions.
2. Ringuette Canada devrait élaborer un outil qui permet à toutes les associations de ringuette de déclarer publiquement leur engagement envers ces principes directeurs.

Compétitions significatives

Comme dans la plupart des sports, la pratique et l'entraînement de ringuette sont intrinsèquement liés à la capacité de disputer des parties et de participer à des compétitions. Il est très improbable que beaucoup de joueuses pratiqueraient la ringuette si elles n'avaient pas d'occasions de disputer des parties, de participer à des tournois ou de faire d'autres formes de compétitions. Par conséquent, il est raisonnable de penser que la plupart des participantes apprécient la compétition et que cette expérience est significative pour elles. Si les participantes n'appréciaient pas la compétition ou ne trouvaient pas de signification à l'expérience compétitive, il est probable qu'elles abandonneraient la ringuette.

Qu'est-ce qu'une compétition significative?

Une compétition significative est une notion que la plupart des sports du Canada explorent alors qu'ils examinent leur système de compétitions afin de soutenir plus efficacement le développement à long terme de leurs athlètes, et d'améliorer la qualité globale de l'expérience compétitive de leurs participantes.

L'initiative 42 du Plan de «Au Canada, le sport c'est pour la vie» (ACSV) a identifié les caractéristiques suivantes d'une compétition significative :

une compétition significative offre des expériences qui aident les participantes à apprendre; elle favorise une attitude du type «nous pouvons nous améliorer», qui incite les athlètes à s'améliorer pendant et après la compétition;

une compétition significative est structurée de manière à renforcer le développement des habiletés et capacités spécifiques au stade du DLTA concerné; le niveau attendu de performance correspond au niveau d'habiletés des participantes. Les concurrents peuvent exécuter et tester les habiletés qu'ils ont apprises, et les pratiquer dans un environnement d'entraînement;

une compétition significative produit des résultats relativement serrés et imprévisibles; les concurrents et les équipes sont de niveau d'habiletés comparables et ils doivent relever le défi d'être à leur meilleur au moment où se déroule la compétition. **Ils croient qu'ils ont une chance de réussir, et demeurent donc engagés pendant toute la compétition.**

Les compétitions de ringuette peuvent prendre de multiples formes. Deux équipes peuvent s'affronter dans le cadre d'une seule partie, ou pendant une série de parties, ou plusieurs équipes peuvent s'affronter les uns les autres dans le cadre d'un tournoi, pendant toute la durée d'une saison dans le cadre d'une ligue, ou les participantes peuvent rivaliser individuellement sur la glace pour briguer des postes au sein d'une équipe.

La compétition évolue aussi au fur et à mesure que les participantes progressent dans les stades du développement à long terme de l'athlète, et change en fonction du développement individuel physique, mental, technique et tactique, et social des participantes. C'est dans ce contexte dynamique en constante évolution que Ringuette Canada a essayé de définir ses compétitions significatives.

Une fois qu'on a défini ce qu'est une compétition «significative», on peut l'évaluer et l'améliorer quand on découvre des lacunes. Une définition claire permettra d'éclairer la conception des systèmes et structures produisant les compétitions, comme les tournois, les ligues et les championnats, et d'enrichir l'expérience compétitive.

Reconnaissance des compétitions significatives en ringuette

Lorsqu'une compétition est significative les participantes s'amuse et relèvent sans cesse des défis. Le résultat de la compétition et le déroulement du jeu comportent un certain niveau d'incertitude.

Pour les enfants, les jeunes et les participantes de loisirs, l'expérience devrait être axée sur eux, sur leur plaisir, sur des occasions de développement personnel, et sur leur engagement actif dans le jeu.

Quand une compétition est significative, cela produit une partie excitante qui tient les spectateurs en haleine, et offre un environnement compétitif qui incite les participantes à jouer activement pour contribuer à l'effort de leur équipe. Les entraîneurs sont mis au défi de gérer leur équipe, d'étudier les adversaires, et d'essayer diverses tactiques. Les officiels doivent garantir que la partie demeure équitable et que les règles sont appliquées.

À tous les stades, quand la compétition est significative, peu importe le résultat de la partie, du tournoi ou de la saison, les participantes ont un sentiment de satisfaction et d'accomplissement. Les participantes devraient pouvoir tirer des leçons d'une partie compétitive, en préparation de la prochaine partie.

Même si les compétitions significatives seront légèrement différentes selon le stade de développement et le type de compétition (p. ex. tournoi, ligue, et ainsi de suite), en général certaines caractéristiques indiquent que la compétition est significative.

Dans une partie, il peut s'agir des caractéristiques suivantes :

- un haut niveau de satisfaction ou de plaisir chez les participantes - beaucoup de sourires, et un sentiment d'accomplissement, et ce, que l'équipe ait gagné ou perdu;
- un pointage serré : le score demeurant serré pendant la plus grande partie du match. Il se peut que chacune des équipes ait mené tour à tour au pointage pendant la partie, et que leur nombre de tirs au but et d'occasion de but, ainsi que leur temps de possession, soient comparables;
- une des deux équipes a retiré sa gardienne de but vers la fin de la partie pour essayer d'égaliser au pointage.

Pendant une saison, ou dans un tournoi, il peut s'agir des caractéristiques suivantes :

- une bonne profondeur en ce qui concerne les participantes (beaucoup d'équipes de même niveau, et de participantes briguant chaque poste au sein de l'équipe;
- des équipes de niveau sensiblement égal, si bien qu'il y a un fort pourcentage de parties serrées;
- des équipes et leurs membres engagées à améliorer le résultat de leur équipe jusqu'à la toute dernière partie;
- l'objectif dépasse les victoires et les défaites. Les participantes, les équipes, les entraîneurs et les programmes sont reconnus pour concrétiser les principes du Sport pur, et ils progressent dans le développement des habiletés identifiées dans la matrice de développement de l'athlète;
- il y a de bonnes chances d'avoir des surprises dans les parties éliminatoires.

Les entraîneurs et les organisateurs de compétitions jouent un rôle important dans la création d'un environnement qui favorise une compétition significative.

- Il faut que les entraîneurs arrivent aux tournois avec des objectifs de développement ou de performance spécifiques, et qu'ils les communiquent à leur équipe.
- Les organisateurs de tournois et de ligues doivent concevoir leurs événements de manière à ce que toutes les participantes bénéficient d'une expérience significative.
- Lors des premières phases de la compétition, les gestionnaires de la ligue et des équipes peuvent répartir les participantes dans les diverses équipes dans le but de faciliter le caractère significatif de la compétition au sein de la ligue ou de l'association, les parties ayant pour principale raison d'être d'offrir des occasions de jouer, plutôt que la victoire ou la performance individuelle.

Énoncé de la raison d'être

Pour créer des compétitions significatives, il faut tout d'abord gérer les attentes. Trop souvent, les administrateurs de programmes, organisateurs de compétitions, entraîneurs et athlètes ne s'accordent pas tous sur la raison d'être de la compétition, ce qui peut mener à de la confusion et à de la déception en ce qui concerne l'expérience compétitive.

Avoir une raison d'être commune est essentiel pour créer un environnement qui soutienne une compétition significative. En énonçant clairement la raison d'être d'une compétition, on peut y inviter les équipes et les athlètes qui sont appropriées pour l'objectif de développement de la compétition, et on peut évaluer les expériences des participantes dans le contexte de la raison d'être énoncée. On peut évaluer globalement tout le système afin d'assurer que la raison d'être des compétitions cadre bien avec les objectifs du stade de développement concerné du DLTA, afin que le système offre un nombre approprié d'opportunités.

Le caractère significatif des compétitions devrait être le critère prépondérant pour choisir les tournois auxquels l'équipe va participer, plutôt que d'autres considérations comme la tradition, l'emplacement ou les relations personnelles.

Mesure du caractère significatif des compétitions

Le groupe de la revue des compétitions a identifié les critères suivants (Figure 1) qui aident à mesurer caractère significatif des compétitions à chaque stade du DLTA.

Figure 1 - Critères aidant à mesurer caractère significatif des compétitions

	Apprendre & S'entraîner à s'entraîner	S'entraîner à la compétition	Apprendre & S'entraîner à gagner
Différence du score	Moins de 4	Moins de 3	Moins de 3
Tirs au but	Ratio d'au moins 1 à 3 par équipe		
Temps dans la zone offensive	Min 30% Max 70%	Min 35% Max 65%	Min 40% Max 60%
Temps de contact avec l'anneau	Du temps pour chaque participante	N/A	N/A

Nous n'avons pas pu recueillir et analyser les données requises pour examiner et valider intégralement les lignes directrices pour chaque stade de développement, mais nous présentons un exemple des statistiques de jeu disponibles à l'**Annexe 1**. Cependant, vu les grandes connaissances et l'expérience approfondie des membres du groupe d'examen, les membres de Ringuette Canada devraient pouvoir utiliser ces lignes directrices avec confiance comme point de départ d'études futures du caractère significatif des compétitions.

Idéalement, les études futures compareraient les statistiques de jeu aux commentaires des athlètes ayant participé à la ligue ou au tournoi, en leur posant des questions comme : «*As-tu aimé la partie / le tournoi?*»; «*Est-ce que le tournoi t'a permis d'améliorer des habiletés?*»; et ainsi de suite. On comparerait ensuite leurs réponses aux objectifs de résultats identifiés dans la matrice de développement de l'athlète.

Recommandations

1. À tous les niveaux, les organisateurs de compétitions devraient faire un sondage après la compétition demandant aux participantes «Est-ce que dans l'ensemble, tu as eu une expérience significative à cette compétition?». La question devrait être directe et les réponses évaluées sur une échelle de 1 à 7 ou de 1 à 10, afin d'avoir des notes distinctes. Le sondage doit aussi recueillir les commentaires des participantes pour mieux connaître les facteurs qui rendent leur expérience significative. Ringuette Canada peut soutenir cette initiative en élaborant ce sondage, et en fournissant un outil facilitant la collecte des données.
2. Ringuette Canada devrait embaucher un chercheur indépendant chargé d'étudier les relations entre les statistiques de jeu et l'expérience perçue des participantes pendant les parties, à chaque stade de développement.
3. Ringuette Canada et ses associations provinciales devraient collaborer avec des informaticiens pour assurer la cohérence des capacités de saisie et de rapport de données sur les compétitions significatives. La capacité de saisie des données doit dépasser les simples statistiques de jeu, et inclure le recueil systématique des commentaires des participantes, entraîneurs, officiels et parents. Ces données pourraient contribuer à composer une note combinée évaluant le niveau de signification de chaque compétition.
4. Ringuette Canada et ses associations provinciales devraient publier tous les ans des listes de ligues et de tournois qui soutiennent de manière optimale le développement à long terme de l'athlète. On devrait fournir des incitatifs de marketing aux compétitions les mieux classées afin de célébrer leur réussite.
5. Les associations provinciales et les organisateurs de ligues et de tournois devraient examiner l'établissement des têtes de série et les critères d'admissibilité de leurs ligues ou tournois, dans le but de garantir une structure optimale favorisant une compétition significative.
6. Les organisateurs de ligues et de tournois devraient examiner les critères relatifs aux parties éliminatoires de leur ligue ou tournoi afin de garantir que leur structure favorise une compétition significative. On pourrait élaborer des critères de sanctions provinciaux ou nationaux.
7. Aux stades de développement *S'amuser grâce au sport*, *Apprendre à s'entraîner*, *S'entraîner à s'entraîner* et *Vie active*, les associations provinciales et locales devraient favoriser la création d'équipe équilibrées plutôt que d'équipes d'élite, et favoriser la fourniture d'un nombre maximal d'opportunités de participation, tout en maintenant un environnement permettant une compétition significative.
8. Ringuette Canada, les associations provinciales et locales et les ligues devraient articuler clairement la raison d'être de chaque compétition (championnats, ligues, tournois, parties de démonstration, et ainsi de suite).
9. La raison d'être de chaque championnat, ligue, tournoi, ou partie de démonstration devrait être communiquée clairement à tous les participantes, entraîneurs et parents au moment où on leur distribue les informations d'inscription.

Développement à long terme de l'athlète

Fondamentalement, une programmation qui convient au développement signifie **faire la bonne chose, de la bonne manière, au bon moment**. Mais en pratique, cela peut devenir extrêmement complexe et très difficile à gérer. Les cadres de développement à long terme de la Société ACSV et de Ringuette Canada fournissent des éléments qui éclairent ce qui convient sur le plan du développement. Ces documents sont des guides aidant à l'élaboration des programmes, car ils précisent les stades de développement, et identifient des considérations spécifiques relatives à un entraînement, des compétitions et une récupération optimaux, en fonction du niveau de croissance et de développement des participantes.

Le cadre d'Au Canada, le sport c'est pour la vie (ACSV) vise à produire trois résultats :

- **la littératie physique («savoir-faire physique»)** : Les Canadiens ont un savoir-faire physique, et ils ont la motivation, la confiance, la compétence physique, les connaissances et la compréhension nécessaires pour valoriser les activités physiques pour la vie, et assumer la responsabilité de s'y engager;
- **être actifs pour la vie** : les Canadiens sont heureux, sains, actifs pour la vie, et accomplissent les niveaux d'activité physique quotidiens recommandés, par l'entremise de tout un éventail d'activités;
- **l'excellence** : toutes les participantes ont acquis un savoir-faire physique suffisant, et ont accès à des programmes sportifs de qualité qui leur permettent de rechercher l'excellence sportive, et d'atteindre le succès au niveau le plus haut qu'ils choisissent.

Le cadre de Ringuette Canada articule aussi ce qui est requis en ringuette pour obtenir ces résultats, et il est soutenu par une matrice de développement de l'athlète qui explique en détail les composantes de base essentielles du développement de l'athlète à chaque stade. Ces composantes de base sont résumées dans la publication de Ringuette Canada intitulée [Les Essentiels!](#).

Le système de compétitions forme ou brise les athlètes!

La plupart des systèmes de compétitions reposent sur des versions miniaturisées des jeux pour adultes, accompagnées d'un système de récompenses et de reconnaissance axées sur les notions des adultes (dossiers de victoires et défaites, médailles et classements), sur un calendrier de compétitions basé sur la tradition, et sur des processus de sélection exclusifs plutôt qu'inclusifs. Au fil des ans, ce système s'est adressé à des athlètes de plus en plus jeunes, sapant peu à peu l'opportunité d'un développement sportif général, et dégénérant à un point tel que le système de compétitions «brise» les athlètes plutôt qu'il les «forme».

Le défi que nous devons relever ensemble consiste à mettre en place un système de compétitions qui favorise le développement à long terme de l'athlète et célèbre les entraîneurs, équipes et organisations qui développent efficacement les athlètes à long terme. Il revient aux administrateurs (surtout aux niveaux local et provincial) de mettre en place un système de compétitions qui soutienne et reconnaisse le développement à long terme de l'athlète, et communique clairement les objectifs de développement aux entraîneurs et aux parents.

Un tel système de compétitions peut comporter les éléments suivants :

- la création de prix qui récompensent l'amélioration des athlètes et des équipes. Par exemple, depuis 2011, Patinage de vitesse Canada récompense non seulement les associations provinciales ou territoriales qui obtiennent les meilleurs résultats aux championnats de ses diverses catégories d'âge, mais décerne aussi un prix à l'association qui s'est le plus améliorée depuis le championnat précédent;
- reconnaître publiquement tous les entraîneurs et toutes les associations qui ont contribué au cheminement d'une athlète lorsqu'elle est sélectionnée au sein d'équipes provinciales ou nationales. On peut marquer cette reconnaissance en fournissant aux clubs des bannières et des certificats qui leur permettent de célébrer ces contributions sur le plan local. Ce type de reconnaissance met en valeur toutes les contributions au développement de l'athlète, et décrit la progression souvent non linéaire des athlètes;

- célébrer et reconnaître les athlètes qui ont pratiqué la ringuette, et (ou) qui continuent à y jouer, et qui réussissent dans d'autres secteurs de la vie;
- inclure divers concours d'habiletés et parties modifiées dans le cadre des tournois, et célébrer les gagnantes de la même façon que les vainqueurs du tournoi;
- mettre en place un système de prix et récompenses basés sur les Essentiels!

Âge de développement et effet de l'âge relatif

Le niveau de maturité biologique d'enfants du même âge chronologique peut différer de plusieurs années. La croissance, le développement et le niveau de maturation résultent de l'interaction complexe des gènes, des hormones, des éléments nutritifs et du milieu (physique et psychosocial) de l'individu. Cette combinaison de facteurs règle la croissance physique, le développement neuromusculaire, la maturation sexuelle, le développement cognitif, mental et émotionnel et les métamorphoses physiques générales de l'enfant durant les vingt premières années de sa vie. (Au Canada, le sport c'est pour la vie 2.1, 2016, p. 28)

Un des plus importants défis de la gestion du système de compétitions consiste à choisir les athlètes et composer les équipes de manière à ne pas exclure de participantes tout simplement parce qu'elles progressent à des rythmes différents vers la maturité. Beaucoup des décisions prises pendant les premiers stades de compétition peuvent avoir des impacts importants à long terme sur le développement de l'athlète. Un de ces impacts est l'**effet d'âge relatif**.

L'effet d'âge relatif se réfère aux (dés-)avantages de sélection, de participation et de réalisation qui découlent des différences physiques et cognitives au sein de cohortes d'athlètes regroupés par âge chronologique annuel. (Webinaire : Talent et Performance (Ti5), sportscoachUK <https://www.youtube.com/watch?v=MYyaClpcR4s>, consulté le 24 avril, 2017)

Même si l'effet d'âge relatif se fait apparemment moins sentir en ringuette que dans certains autres sports, il existe néanmoins (**Annexe 2**). Par conséquent, quand elle conçoit son système de compétitions, Ringuette Canada est responsable de minimiser les effets potentiellement négatifs pouvant découler des processus de sélection des athlètes quand on forme les équipes.

Les divers sports ont utilisé diverses stratégies pour atténuer l'impact de l'effet d'âge relatif. Dans certains sports individuels, le regroupement traditionnel en catégories d'âge est remplacé par divers formats fonction des habiletés, qui regroupent les athlètes en se basant sur un niveau de performance similaire, qui utilise comme lignes directrices les meilleurs temps personnels ou saisonniers. D'autres sports ont utilisé l'âge des participants à la date de la compétition, plutôt que des catégories d'âge basées sur le calendrier annuel.

Une approche adoptée par certains sports d'équipe, surtout au Royaume-Uni, est le **regroupement selon l'âge biologique («bio banding»)**. Le regroupement selon l'âge biologique est un système dans lequel les athlètes sont classés en fonction de leurs progrès vers leur stature adulte prévue, mesurés à l'aide d'outils validés de prévision.

Il existe divers outils pour prédire la stature adulte d'un individu. Un de ces outils les plus faciles à utiliser a été développé à l'Université de la Saskatchewan (Sherar, L.B. et al, 2005.) et il est étayé par un calculateur de prévision basé sur Internet, qu'on peut consulter [ici](#).

La manipulation et l'application de cet outil sont expliquées plus en détails dans les vidéos suivantes :

[AFC Bournemouth Academy implementation of bio-banding](#) («Application du regroupement selon l'âge biologique à l'Académie AFC de Bournemouth»)

[Bio banding explained by Bath Rugby Academy Strength & Conditioning Coach](#) («Le regroupement selon l'âge biologique expliqué par l'entraîneur de musculation et conditionnement physique de l'Académie de rugby de Bath»)

Participation multisports

En juin 2017, Paul Jurbala, directeur de la connaissance de «Au Canada, le sport c'est pour la vie», a rédigé un article résumé intitulé *Research supporting the development and benefits of Physical Literacy* («Recherche étayant le développement et les bénéfices du savoir-faire physique») qui soulignait que la participation à de plusieurs sports était en corrélation avec la réussite sportive :

La participation des jeunes à plusieurs sports est liée à leur réussite sportive : les études démontrent que la spécialisation précoce dans un seul sport peut avoir des conséquences négatives sur le développement athlétique et la rétention (Baker, Cobley, & Fraser-Thomas, 2009). Dans plusieurs études, les athlètes qui pratiquaient plusieurs sports au début de leur implication sportive, et se spécialisaient plus tard, avaient moins de chance d'abandonner et réussissaient mieux que les autres athlètes de leur cohorte (Bridge & Toms, 2013; Fraser-Thomas, Côté, & Deakin, 2008; Soberlak & Cote, 2003). D'autres études ont démontré qu'un engagement précoce avec un accent plus marqué sur l'acquisition des habiletés est important pour la réussite future (Ford, Ward, Hodges, & Williams, 2009).

Pour soutenir de manière optimale le développement à long terme de l'athlète, toutes les organisations responsables de coordonner la ringuette au Canada devraient analyser si la programmation qu'elles offrent actuellement limite ou favorise la capacité des participantes à pratiquer plusieurs sports.

Parmi les questions qu'ils devraient se poser, on trouve :

- **Opportunités de s'inscrire** - Dans l'année calendaire, combien y a-t-il d'occasions de s'inscrire à un programme de ringuette? Les programmes commencent-ils tous le même mois, ou y a-t-il divers points de départ?
- **Durée de la saison** - Combien de temps dure la saison? Est-ce que les participantes des stades *S'amuser grâce au sport* et *Apprendre à s'entraîner* peuvent de manière réaliste pratiquer 3 ou 4 autres sports pendant une saison?
- **Messages hors saison** - Les organisations font-elles uniquement la promotion d'activités spécifiques à la ringuette, ou incitent-elles les participantes à essayer divers autres sports pendant l'intersaison?
- **Fréquence et cohérence du programme** - À combien de séances par semaine les participantes doivent-elles s'engager à participer? Les séances sont-elles programmées d'une manière cohérente et constante qui facilite la pratique d'autres activités? Y a-t-il des occasions de progresser d'un programme à un autre pendant une saison?
- **Pénalités pour non-participation** - Est-ce que les athlètes sont pénalisées quand elles manquent des séances d'entraînement, des parties ou des tournois de l'équipe à cause de conflits avec d'autres sports?

- **Calendrier de compétitions et périodisation** - Y a-t-il des pauses dans le calendrier de compétitions, qui permettent une préparation générale et spécifique, le développement d'habiletés fondamentales, et une récupération appropriée? Comment les stages de sélection influencent-ils la périodisation des programmes d'entraînement individuels? Est-ce que le pic de forme requis pour les épreuves de sélection facilite ou limite la capacité des équipes d'être à leur forme de pointe pour les principales compétitions?
- **Promotion multisports** - Est-ce que Ringuette Canada et ses associations provinciales ou locales ont des occasions de nouer des partenariats avec d'autres organisations sportives pour promouvoir mutuellement leurs programmes?

Programmation actuelle et contextes sportifs proposés

Quand on veut structurer les compétitions de manière à ce qu'elles soutiennent le développement de l'athlète, un défi essentiel est de garantir l'accès à un environnement approprié d'entraînement et de compétition qui soutienne les besoins de développement et les motivations de chaque participante.

La plupart des compétitions de ringuette au Canada ont été organisées en fonction de l'âge chronologique des athlètes, avec quelques distinctions entre les niveaux récréatif et compétitif de jeu. Même si cela est pratique sur le plan administratif, le système actuel ne tient pas compte des différences de développement entre les athlètes qui découlent de leur degré de maturation et (ou) de la diversité d'accès à de l'entraînement et à des compétitions de qualité.

La structure actuelle, indiquée ci-dessous, de la catégorisation des équipes et des participantes est décrite dans la politique d'inscription, d'admissibilité et de transfert des athlètes ([Politique en matière d'inscription, d'admissibilité et de transfert des athlètes](#)) de Ringuette Canada. C'est un système traditionnel de catégorisation des participantes, basé sur leur âge et sur leur niveau compétitif.

Les sections 8, 9 et 10 de cette politique définissent une structure similaire pour les équipes féminines, masculines et mixtes. Et il y a de légères différences en ce qui concerne les groupes d'âge. La section 8 décrit comment les équipes féminines sont catégorisées :

- 8.1 senior – les 50 ans ou plus au 31 décembre de la saison de ringuette;
- 8.2 maître – les 30 ans ou plus au 31 décembre de la saison de ringuette;
- 8.3 ouverte – les 18 ans ou plus au 31 décembre de la saison de ringuette;
- 8.4 moins de 19 ans – les moins de 19 ans au 31 décembre de la saison de ringuette;
- 8.5 moins de 16 ans – les moins de 16 ans au 31 décembre de la saison de ringuette;
- 8.6 moins de 14 ans – les moins de 14 ans au 31 décembre de la saison de ringuette;
- 8.7 moins de 12 ans – les moins de 12 ans au 31 décembre de la saison de ringuette;
- 8.8 moins de 10 ans – les moins de 10 ans au 31 décembre de la saison de ringuette;
- 8.9 moins de 9 ans – les moins de 9 ans au 31 décembre de la saison de ringuette.

La section 11 de la politique décrit comment les équipes féminines sont catégorisées en ce qui concerne leur niveau de jeu :

- 11.1 AAA – pour les équipes de calibre international;
- 11.2 AA – pour les équipes qui participent aux championnats provinciaux ou territoriaux, interprovinciaux ou interterritoriaux ou national et pour les équipes d'étoiles provinciales ou territoriales;
- 11.3 A – pour les équipes qui participent aux tournois régionaux, de district ou de comté;
- 11.4 B – pour les équipes qui participent aux programmes scolaires, des ligues maisons ou des ligues récréatives;
- 11.5 C – pour les équipes qui participent aux programmes scolaires, des ligues maisons ou des ligues récréatives.

La section 13 de la politique décrit quel groupe ou organisation détermine la catégorisation de niveau de jeu :

- 13.1 dans la classe AAA, par le conseil d'administration de Ringuette Canada;
- 13.2 dans la classe AA, en collaboration par l'association locale et l'association provinciale ou territoriale;
- 13.3 dans la classe A, par l'association locale régionale, de district ou de comté;
- 13.4 dans les classes B et C, par la ligue maison récréative ou l'association scolaire.

Une série de catégories d'âge chronologique détermine les athlètes qui sont regroupées pour former des équipes. Le niveau de jeu est défini par des limites politiques, et chaque champ de compétence (association provinciale ou association locale) établit ses propres définitions dans ce cadre. Même si au fil des ans une compréhension générale de la signification de ces catégories s'est instaurée, il n'existe pas de critère objectif ou de principe de développement de l'athlète sous-jacent, pour guider cette classification.

Le politique de ce système est qu'on présume en général que, plus la lettre est proche du début de l'alphabet (ex. A, B, C) ou multiple (AAA étant le plus élevé), meilleur est le programme, et la plus grande partie de l'énergie de l'organisme directeur de sport est investie dans le niveau de compétition le plus élevé. Cette supposition provoque une poussée continue pour augmenter le niveau, plutôt qu'une concentration sur le développement et la fourniture de compétitions significatives et qui conviennent au développement des athlètes dans chaque contexte. Elle produit aussi des systèmes de compétitions et des structures sportives qui diffèrent d'une région à l'autre. De plus, le système n'offre aux athlètes que peu de choix lorsqu'elles veulent choisir le contexte sportif qui leur convient le mieux, et rend très difficile l'entrée dans le cheminement vers l'excellence aux stades de développement avancés.

Pour s'attaquer à ces problèmes, on recommande que le modèle hiérarchique AA, AA, A soit supprimé, et qu'on introduise un nouveau système de catégorisation des équipes (qui tienne compte du stade de développement des athlètes et de leurs motivations individuelles à participer).

Nous proposons cinq contextes sportifs :

- premières interactions;
- ringuette pour enfants
- ringuette récréative;
- ringuette compétitive;
- poursuite de l'excellence.

Les membres du groupe de travail de la revue des compétitions et les membres du personnel des associations provinciales ont constamment signalé qu'on mettait trop l'accent sur la compétition dans les stades de développement *Apprendre à s'entraîner* et *S'entraîner à s'entraîner*. Cet accent trop marqué a conduit à la création d'équipe d'étoiles et a nui au développement à long terme des athlètes. On l'a même noté dans certains cas au stade de développement *S'amuser grâce au sport*. La séparation proposée des contextes vise à régler au moins partiellement ces problèmes en retardant officiellement le début de la ringuette compétitive, et en offrant un cheminement plus clair pour le développement des athlètes.

Contexte sportif - premières interactions (stade *Apprendre à jouer à la ringuette*)

Raison d'être

Ce contexte sportif proposé a pour objectif d'offrir aux participantes des premières expériences positives en sport, et de présenter la ringuette aux participantes. Ce contexte est la porte entrée à la pratique de la ringuette, et, ce qui est important, les participantes peuvent entrer dans ce contexte n'importe quand dans leur vie. L'hypothèse sur laquelle repose ce contexte est que pour qu'elles aient une participation significative à la ringuette, les joueuses doivent avoir l'occasion de développer leurs habiletés fondamentales dans un environnement amusant et sécuritaire, avant d'entrer dans le courant principal de la ringuette.

Stades de développement et types de participantes

Les participantes entrent dans ce contexte à n'importe quel âge, et peuvent parvenir à n'importe quel stade de développement, avec ou sans expérience athlétique. Cependant, on ne recommande pas que les participantes commencent la ringuette avant la fin du stade de développement *Enfant actif* (0 à 6 ans). Voir de plus amples détails dans la section «Considération spéciale : Enfant actif – Je débute» du chapitre ringuette pour enfants.

Pour entrer efficacement dans ce contexte, on recommande que les participantes aient acquis des habiletés de base de patinage. Elles peuvent avoir acquis ces habiletés dans le cadre de programmes d'initiation au patinage offerts par diverses organisations ou de programmes de ringuette qui mettent un accent spécifique sur l'apprentissage du patinage.

Programmation existante

Le programme «Allons jouer à la ringuette en salle» ([Jouons à la ringuette de gymnase](#)) est un programme de Ringuette Canada qui répond partiellement à l'objectif de ce contexte sportif. On y présente les habiletés fondamentales et les règles de la ringuette aux élèves des écoles élémentaires, dans un contexte de gymnase. Ce programme aide les participantes à acquérir de la confiance en elles, des habiletés techniques non liées directement au patinage, et une conscience d'elles-mêmes, ainsi qu'une connaissance de la ringuette et des règles connexes. La pratique de la ringuette en salle peut contribuer à développer de nombreuses habiletés techniques et tactiques, sans les limitations imposées par l'accès au temps de glace. Le programme a aussi le potentiel supplémentaire d'évoluer éventuellement en son propre sport récréatif ou compétitif, ce qui pourrait créer des occasions supplémentaires de participation. Un nouveau curriculum de ce programme est en cours d'élaboration, et cela fera progresser ses objectifs.

Même si le programme «Allons jouer à la ringuette en salle» est un excellent programme d'initiation, il existe actuellement un écart de recrutement entre la ringuette en salle et les programmes de ringuette sur glace. On devrait examiner comment on pourrait relier ce programme au programme «ABC de la ringuette», et comment il pourrait servir d'outil pour présenter la ringuette aux adolescentes et aux adultes (et pas seulement aux élèves de l'école élémentaire).

Le programme «Viens essayer la ringuette» ([Viens essayer la ringuette](#)) est un programme de promotion et de recrutement qui offre à ses participantes une occasion unique d'essayer la ringuette. Les associations provinciales de ringuette rapportent que ces séances attirent un nombre important de participantes qui ne savent pas patiner et qu'on aiguille donc vers des programmes d'initiation au patinage, offerts par Ringuette Canada. Ces événements sont organisés localement et soutenus par Ringuette Canada qui fournit des ressources de promotion. Depuis 2013-2014, on a organisé tous les ans en moyenne 170 événements de ce programme ayant attiré 3100 participantes dont le taux de rétention se situe autour de 45%. Vous pouvez consulter à **l'Annexe 3** une liste complète des statistiques de participation au programme «Viens essayer la ringuette».

Il faudra réviser le programme «Viens essayer la ringuette» quand le système de compétitions de ringuette changera. Pour l'instant, les documents de promotion de ce programme expliquent surtout le jeu pour les adultes, ce qui crée des attentes pour ceux et celles à qui on présente ce sport pour la première fois. Au fur et à mesure qu'on présente davantage de parties modifiées aux participantes des stades de développement *S'amuser grâce au sport* et *Apprendre à s'entraîner*, le curriculum du programme et les documents de promotion devront expliquer clairement la nature et la raison d'être de ces parties modifiées.

Le programme «ABC de la ringuette» ([Programme ABC de la ringuette](#)) a été lancé en 2011 et il repose sur les principes de base du DLTA. Ce programme offre des lignes directrices pour la reconnaissance du développement des habiletés et du soutien aux instructeurs et entraîneurs afin qu'ils puissent mettre en œuvre une programmation qui convienne au développement. Ce programme a été conçu en s'appuyant sur le programme très réussi [Programme d'initiation Rallye Cap](#) de Baseball Canada.

Le programme «ABC de la ringuette» comprend une liste de vérification de la progression des habiletés (qui est achevée lors des journées d'évaluation ABC de la ringuette), la fourniture de bandanas pour reconnaître les accomplissements des participantes, et une bibliothèque bien fournie d'activités et de modèles de plans de séance.

Les associations locales offrent une variété de programmes d'initiation à la ringuette qui présentent divers formats et diverses approches. Les dirigeants techniques des associations provinciales rapportent que beaucoup de leurs programmes contiennent une composante d'initiation au patinage, qui sert de moyen de recrutement.

À qui devrait ressembler un programme de ce contexte?

On devrait offrir constamment dans tous les coins du Canada de brefs programmes d'initiation (qui durent de 4 à 12 semaines à raison d'une ou 2 séances par semaine, ou des stages d'une ou 2 semaines avec des séances quotidiennes), ciblant divers groupes démographiques. Il y a trois groupes démographiques cibles principaux :

- les enfants;
- les adolescentes;
- les adultes.

On peut utiliser le même curriculum de base pour chacun de ces groupes cibles. On peut modifier ce curriculum en fonction du niveau d'expérience athlétique des participantes et de leurs motifs pour essayer la ringuette.

Les programmes devraient avoir un nombre assez élevé d'instructeurs par participantes, et mettre l'accent sur le développement d'habiletés fondamentales du mouvement et des habiletés sportives de base requises en ringuette.

- **Patinage** - position de base, position sportive de base du patinage, équilibre aisé sur une jambe, patinage avant, arrière, virages et changements de directions, tomber et se relever.
- **Contrôle de l'anneau** - contrôler l'anneau avec un bâton, patiner avec l'anneau.
- **Passes** - envoyer l'anneau à une coéquipière, et le recevoir d'une coéquipière.
- **Tirs** - diriger l'anneau vers des cibles désignées, y compris le filet.
- **Règles et éthique** - acquérir une compréhension de base de l'esprit sportif et de la notion de jouer selon les règles.
- **Postes et positions** - essai de tous les postes, y compris gardienne de but, et compréhension de base du placement sur la glace.

Les leçons portant sur les habiletés sont mélangées à des parties / jeux amusants entre les participantes. Un événement de clôture ou un festival est organisé à la fin de la session, regroupant les participantes de divers programmes au sein de la communauté. Lors des parties, en ce qui concerne les enfants, on ne joue que des parties en travers de la patinoire et avec de petites dimensions. Les programmes pour adolescentes commencent par des parties en travers de la patinoire et avec de petites dimensions, et progressent jusqu'à des parties sur toute la patinoire.

À la fin du programme, les participantes devraient être enthousiastes vis-à-vis de la ringuette, et suffisamment confiantes et compétentes pour s'inscrire à un programme de ringuette de leur choix correspondant à leur stade de développement.

Recommandations

1. Déterminer le nombre d'associations provinciales et locales qui offrent des programmes d'initiation au patinage, et le curriculum de chacun de ces programmes. S'assurer que toutes ces associations ont accès aux curricula appropriés d'initiation au patinage et (ou) qu'on identifie les curricula et les formations d'instructeurs offerts par d'autres associations.
2. S'assurer que les guides, les documents de formation, et les activités proposées par le programme «Viens essayer la ringuette» s'adressent à tout l'éventail des participantes aux séances de promotion, et incluent des stratégies et des activités qui conviennent aux participantes qui ne savent pas patiner.
3. Communiquer clairement aux participantes les habiletés de patinage pré-requises avant de les inviter à participer à des programmes sur glace. Offrir aux participantes qui n'ont pas encore acquis les habiletés de patinage fondamentales une programmation de remplacement, ou les diriger vers d'autres programmes.
4. Envisager de se servir davantage de la ringuette en salle comme moyen d'enseigner les habiletés sportives de base associées à la ringuette, et comme médium permettant de présenter la ringuette à de nouvelles participantes.
5. Inciter les associations locales qui n'ont pas suffisamment de temps de glace à utiliser la ringuette en salle dans le cadre de leur entraînement régulier.
6. Offrir des structures officielles supplémentaires soutenant la présentation de la ringuette aux adolescentes et aux adultes, en plus de celles qui sont actuellement offertes aux enfants.
7. Renforcer le lien formel entre les programmes «Viens essayer la ringuette» et «Allons jouer à la ringuette en salle» et les programmes normaux de ringuette. Mettre en place une marque de commerce cohérente pour tous ces programmes. Bien expliquer le cheminement d'un programme à l'autre.
8. S'assurer que la ringuette pour enfants comprenne une progression de programmes qui répondent aux besoins des participantes, jusqu'au début de la puberté (stade *S'entraîner à s'entraîner*).
9. Élaborer des ressources pour les programmes ciblant des populations spécifiques, qu'il y a dans les trois catégories générales des enfants, des adolescentes et des adultes. Ces ressources devraient offrir une occasion ciblée de développer les habiletés fondamentales de la ringuette, et aider les participantes de ces populations spécifiques à se joindre rapidement à une équipe du contexte sportif récréatif ou compétitif. Parmi ces populations spécifiques, on trouve celles indiquées ci-après, mais il faudra effectuer une analyse de marché plus approfondie et faire une consultation des intervenants :
 - les communautés autochtones et les néo-Canadiennes;
 - les adolescentes qui ne pratiquent pas le sport; les adolescentes qui souhaitent essayer un nouveau sport ou recherchent des occasions de faire du sport de loisirs; les étudiantes universitaires;
 - les nouveaux parents de ringuette; les adultes plus âgées.

Contexte sportif - Ringuette pour enfants (acquérir un savoir-faire physique par l'entremise de la ringuette)

Raison d'être

La programmation de ringuette contribue au développement du savoir-faire physique et des participantes en garantissant que toutes les participantes aux programmes de ringuette ont acquis les habiletés sportives fondamentales associées à la ringuette. Quand les participantes quittent la ringuette pour enfants, elles devraient avoir noué une relation forte avec la ringuette, et avoir acquis la *motivation, la confiance la compétence physique, les connaissances et la compréhension* nécessaires pour :

- apprécier toute leur vie la ringuette récréative ou compétitive;
- pratiquer et apprécier d'autres sports et l'activité physique toute leur vie;
- rechercher l'excellence en ringuette ou dans un autre sport au niveau provincial, national ou international, si elles le souhaitent.

Stades de développement

En général, les participantes du contexte «ringuette pour enfants» en sont aux stades de développement *S'amuser grâce au sport* ou *Apprendre à s'entraîner*, et elles devraient savoir comment patiner. Certains enfants qui en sont à la fin du stade de développement *Enfant actif* et qui ont les capacités et habiletés requises, peuvent se joindre à un programme de ringuette. Voir de plus amples détails dans la section «Considération spéciale : Enfant actif – Je débute» du chapitre ringuette pour enfants.

Les enfants quittent ce contexte quand elles atteignent la puberté et au début de leur poussée rapide-soudaine de croissance (PRSC). Elles peuvent opter de continuer à pratiquer la ringuette récréative ou compétitive, ou éventuellement d'autres sports ou activités.

Type de participantes

Les participantes de ce contexte sont des jeunes qui savent patiner et souhaitent apprendre la ringuette. En ce qui concerne les participantes du stade de développement *S'amuser grâce au sport*, le programme d'initiation est inséré dans ce contexte.

Pendant les stades de développement *S'amuser grâce au sport* et *Apprendre à s'entraîner*, les participantes «essayent» souvent divers sports. La fin du stade *Apprendre à s'entraîner* est identifiée par des marqueurs biologiques associés au début de la puberté, et notamment le début de la poussée rapide-soudaine de croissance (PRSC).

Programmation existante

En général, la ringuette au Canada est organisée autour de la structure du jeu pour adultes, et utilise seulement l'âge chronologique comme guide pour regrouper les athlètes, puis les affecter à des équipes suite à des stages d'évaluation. Puis, ces équipes s'entraînent et participent à des tournois pendant toute la saison. Même si le cadre du DLTA de Ringuette Canada formule des recommandations relatives à un entraînement et des compétitions qui conviennent aux jeunes participantes, les compétitions se déroulent encore selon le livre de règlements des adultes.

Création de la ringuette pour enfants

Pour soutenir de manière optimale le développement des athlètes, il faut un changement radical menant à la création d'un système d'entraînement et de compétitions de ringuette conçu spécifiquement pour les enfants.

Il faut notamment abandonner officiellement les catégories d'âge basées exclusivement sur l'âge chronologique et prendre les mesures nécessaires pour passer à du jeu en travers de la patinoire et à des parties avec des dimensions réduites, disputées avec de l'équipement adapté. Ce type de système doit devenir la norme pour les participantes du stade de développement *S'amuser grâce au sport*.

Des programmes comme l'ABC de la ringuette ou Allons jouer à la ringuette, et la formation des entraîneurs du PNCE, donnent des conseils sur la façon de mettre en œuvre de manière appropriée les leçons et les séances d'entraînement. L'utilisation d'une approche graduelle conjointement avec l'ABC de la ringuette, de la part de Ringuette Alberta, contribue à éclairer la progression, et le programme [Ringuette Manitoba's Ringuette4U](#) présente une série de niveaux progressifs et de parties modifiées qui présentent la ringuette aux participantes de manière adaptée à leurs besoins.

Formation des équipes

Les enfants devraient pratiquer la ringuette dans le cadre de grands groupes ayant une identité commune basée sur le niveau de développement des habiletés. Les équipes devraient être équilibrées et leur composition pour chaque tournoi ou jamborée peut être modifiée en fonction des joueuses du grand groupe qui peuvent y participer. Pour maximiser le temps de glace, il est préférable d'avoir un plus grand nombre d'équipes plus petites.

À quoi devrait ressembler un programme de ce contexte?

Un nouveau programme «parapluie» devrait inclure une série de niveaux progressifs qui reflètent le développement des athlètes, et sont soutenus par un livre de règlements spécialement conçu pour la ringuette pour enfants. Les participantes passent d'un niveau au suivant en fonction d'une combinaison de leur âge, leur degré de maturité, et leur niveau de développement des habiletés. Quand elles passent d'un programme à un autre, elles reçoivent une reconnaissance et de la rétroaction officielles pour les habiletés qu'elles ont acquises. La transition entre les programmes se fait de manière continue, sans écart.

- Les programmes ne durent pas plus de treize (13) semaines, soit trois (3) mois, et les participantes peuvent passer n'importe quand au niveau supérieur, quoique cette progression se produit en général au milieu ou à la fin d'un programme.
- En général, le programme comporte une ou deux séances sur glace par semaine, avec deux (2) séances au maximum au stade de développement *S'amuser grâce au sport*, et trois (3) au stade *Apprendre à s'entraîner*. Voir à l'**Annexe 4** un résumé des paramètres de développement.
- À chaque niveau, les programmes sont organisés dans le plus grand nombre possible d'emplacements que la population peut fournir, et il est fréquent d'avoir plusieurs niveaux de programmes en même temps sur la glace. Aux niveaux initial et moyen, toutes les activités se déroulent en travers de la patinoire, les activités sur toute la patinoire ne commençant que dans le cadre du dernier niveau. Dans toutes les séances il y a des parties d'entraînement et des jeux avec des dimensions réduites.

À quoi devrait ressembler une compétition de ce contexte?

La compétition officielle est facultative pour les participantes. Les équipes se rassemblent pour jouer les unes contre les autres dans le cadre de tournois et (ou) jamborées deux ou trois fois pendant le programme, les équipes étant classées en fonction de leur niveau actuel.

Pour chaque tournoi et (ou) jamborée, les équipes sont formées en fonction des participantes qui souhaitent y participer, et qui proviennent de tous les participantes du programme (en général d'un seul emplacement, ou d'une petite région). Les équipes venant de régions où la participation est faible peuvent combiner des participantes de plusieurs niveaux, et participer dans la catégorie qui leur convient le mieux.

Les tournois et les jamborées constituent pour les participantes une occasion de faire l'expérience de beaucoup des aspects sociaux du sport et de comparer leurs habiletés à celles de participantes qu'elles n'auraient pas l'occasion de rencontrer autrement. Les participantes peuvent jouer à plusieurs sortes de jeux (p. ex. 3 vs. 3; un seul filet; 1/3 de la patinoire; etc.) dans le cadre de tournois dont l'objectif est de maximiser le développement de leurs habiletés.

On devrait aussi envisager d'agrandir les jamborées en leur ajoutant d'autres activités et jeux sur la glace. On pourrait par exemple organiser des courses (patinage de vitesse), des concours d'habiletés (sur glace et hors glace), des parties de hockey et de soccer à la main sur glace, et des parties de ringuette en salle hors glace. Ces autres activités pourraient être organisées par l'association de ringuette ou en collaboration avec d'autres organisations sportives locales.

Ringuette en travers de la patinoire, parties avec des dimensions réduites, ou avec des règles modifiées

De nombreuses études et programmes novateurs de soccer, rugby, basketball et volleyball ont confirmé que les parties avec des dimensions réduites et les parties avec des règles modifiées sont très bénéfiques au développement des habiletés des participantes.

Une étude du hockey en travers de la patinoire chez les moins de 8 ans, réalisée par la USA Hockey a confirmé ce qui suit :

1. 6 ou + tirs au but par participant;
2. 5 ou + passes reçues par participant;
3. 2 ou + batailles pour s'emparer de la rondelle, par participant;
4. 2 ou + contacts avec la rondelle, par participant;
5. 2 ou + tentatives de passes par participant;
6. 2 ou + tentatives de tirs par participant;
7. 2 ou + pivots pour changer de direction;
8. 1,75 tir par minute vs 0,45 tir par minute sur toute la patinoire;
9. les statistiques d'une partie des moins de 8 ans ressemblent à celles d'une partie de la LNH.

Vous pouvez consulter un résumé vidéo de cette étude [ici](#) .

Parmi les avantages supplémentaires du jeu en travers de la patinoire, notons :

- davantage de participantes par heure peuvent jouer;
- on peut faire jouer les équipes en stations, des parties modifiées différentes étant disputées à chaque station.

Le personnel des associations provinciales nous a signalé que, malgré les recommandations actuelles concernant la ringuette en travers de la patinoire, la norme continue à être le jeu sur toute la patinoire. Les associations provinciales sont en faveur de rendre obligatoire la ringuette en travers de la patinoire.

Le déroulement des parties de basketball ressemble beaucoup à celui des parties de ringuette. La structure du programme avec parties avec des dimensions réduites de Basketball Manitoba permet aux participants de bénéficier d'une progression très délibérée du mini basketball jusqu'au jeu pour adultes. Pour plus de détails, cet article se trouve [ici](#).

Considération spéciale : Enfant actif – Je débute

Pendant le stade de développement *Enfant actif*, l'activité physique devrait être amusante et faire partie de la vie quotidienne de l'enfant. Les enfants apprennent les fondements du mouvement et les relient ensemble par le jeu. À ce stade, la compétition n'est pas appropriée, et l'accent devrait être mis sur l'apprentissage du patinage. Si on introduit la ringuette au stade de développement *Enfant actif*, cela ne devrait être que sous la forme d'un jeu actif combiné à une grande variété d'activités sur glace qui renforcent le développement des habiletés fondamentales de patinage.

Recommandations

1. Ringuette Canada et les associations provinciales devraient ensemble s'engager à rendre la ringuette en travers de la patinoire obligatoire pour tous les participantes du stade de développement *S'amuser grâce au sport* (pour l'instant les moins de 9 ans), soutenue par un échéancier spécifique de mise en œuvre qui tienne compte des recommandations supplémentaires ci-dessous.
2. On devrait élaborer une programmation «parapluie» avec une marque de commerce spécifique qui relie tous les programmes du contexte de la ringuette pour enfants.
3. La ringuette sur toute la patinoire devrait être progressivement introduite pendant le stade de développement *Apprendre à s'entraîner*. On devrait maintenir des composantes de la ringuette en travers de la patinoire jusqu'à la fin de ce qui est actuellement la catégorie des moins de 12 ans.
4. On devrait se fixer un délai d'au plus cinq (5) ans pour supprimer les catégories d'âge actuelles des moins de 9 ans et des moins de 10 ans.
 - a. remplacer les catégories d'âge existantes par une série de programmes progressifs liées aux parties modifiées se concentrant sur le développement des habiletés. Ces programmes devraient commencer entre 4 et 6 ans, et durer jusqu'à ce qui est actuellement les moins de 12 ans, les participantes étant réparties dans les programmes en fonction de leur niveau d'habileté.
 - b. Chaque niveau doit être la continuation du niveau précédent, comme dans le programme [Ringuette4U](#) et les «étapes de Ringuette Alberta, et soutenu par des plans de séance et des activités similaires à celles du programme ABC de la ringuette ([Ringuette ABC Program](#)).
 - c. La progression au sein de la ringuette pour enfants devrait inclure une série de parties modifiées qui soutiennent le développement des habiletés et sont organisées en travers de la patinoire.
 - d. On devrait élaborer des lignes directrices de progression de la ringuette en travers de la patinoire à la ringuette sur toute la patinoire, pour la deuxième moitié de la ringuette pour enfants (actuellement les moins de 10 ans et les moins de 12 ans).

5. Élaborer un livre de règlements, spécifique à la ringuette pour enfants, qui décrive en détails le jeu pour enfants et traite des sujets suivants :
 - a. parties modifiées;
 - b. taille de l'aire de jeu;
 - c. nombre de participantes sur la glace;
 - d. taille de l'équipement (filets, bâtons, et équipement protecteur);
 - e. utilisation du chronomètre de décompte et durée de la partie;
 - f. normes pour les entraîneurs et les officiels;
 - g. classement (en tête de série) des équipes.
6. Mettre en place un nouveau critère de sanction des tournois et des ligues exigeant l'utilisation du livre de règlements pour enfants dans tous les programmes pour enfants de ringuette.
7. Mettre en œuvre un programme de récompenses basé sur la matrice de développement de l'athlète (MDA), pour reconnaître le développement technique global des participantes.
8. Limiter la durée du programme à un maximum de 13 semaines consécutives (3 mois); offrir tous les trois mois aux participantes l'occasion de passer à un programme supérieur d'un ou plusieurs niveaux. Les programmes aussi courts que six (6) semaines conviennent aussi.
9. Les associations locales devraient limiter à deux (2) le nombre de programmes de ringuette pour enfants offerts tous les ans, afin de donner aux enfants suffisamment de temps pour être exposées à d'autres sports.
10. Intégrer aux programmes de formation des entraîneurs une formation spécifique pour la mise en œuvre des programmes de ringuette pour enfants.
11. Harmoniser les normes d'entraînement pour la ringuette pour enfants avec le niveau de certification Initiation communautaire du PNCE.
12. Élaborer une formation supplémentaire pour les entraîneurs et les officiels, tel que requis pour soutenir la mise en œuvre de la ringuette pour enfants.
13. Élaborer une stratégie d'éducation des parents, et des documents de soutien qui expliquent les avantages de la ringuette pour enfants et comment les programmes de ce contexte vont mener à un meilleur développement global des athlètes à long terme.
14. Étudier l'élaboration de jamborées de ringuette qui dépassent le cadre de la ringuette et exposent les participantes à d'autres sports de glace et à la ringuette en salle.
15. Les compétitions à l'intention de participantes du stade de développement *Enfant actif* ne devraient pas être sanctionnées.

Contextes sportifs - Récréatif et compétitif (Ringuette pour la vie)

Les contextes récréatif et compétitif sont complémentaires. Ils partent tous les deux de la dernière progression de la ringuette pour enfants et couvrent toute la vie de l'athlète. Ces deux contextes offrent aux athlètes des opportunités de participer régulièrement à des activités organisées de ringuette avec un niveau d'entraînement et de compétition qui convient à leurs intérêts et motivations personnels. Quand les participantes quittent la ringuette pour enfants et souhaitent continuer à jouer, elles choisissent le contexte dans lequel elles souhaitent jouer. Les participantes adultes peuvent choisir de jouer dans les deux contextes.

La différence entre ces contextes ne repose pas sur les habiletés, mais plutôt sur le motif pour lequel l'athlète participe. Sur une période de plusieurs saisons, l'athlète peut choisir de participer à un contexte ou à l'autre.

Type de participantes

Les participantes de ce contexte sont des adolescentes ou des adultes qui ont participé à la ringuette pour enfants ou qui se joignent pour la première fois à la ringuette en ayant déjà acquis les habiletés pré-requises, à savoir la capacité de patiner, la connaissance des règles et du placement, et ainsi de suite.

Programmation existante

Même si la communauté de la ringuette accorde une grande valeur à l'opportunité de jouer à la ringuette pour la vie, la structure actuelle des règlements dans beaucoup de champs de compétence constitue un obstacle à la participation complète. Les règles en place régissant les mouvements de participantes des programmes pour les enfants ou pour les jeunes sont imposées aux participantes récréatives adultes, et cela nuit à leur capacité de jouer et de former des équipes. Un autre obstacle identifié à la ringuette pour adultes est celui des exigences de certification des entraîneurs. Dans cet environnement, les participantes adultes se contentent souvent de s'auto-diriger et de s'auto-entraîner, ce qui leur suffit bien.

Ces règles sont pertinentes au niveau des jeunes, afin d'assurer des équipes équilibrées, et de soutenir le développement des athlètes, mais beaucoup de participantes adultes les considèrent comme un obstacle à leur participation. Par exemple, il y a des limites au recrutement de participantes, si bien qu'il peut s'avérer difficile pour les équipes récréatives d'avoir suffisamment de participantes pour jouer régulièrement ou pour participer à des tournois.

Ringuette Alberta a tenté de résoudre ces problèmes en :

- faisant la distinction entre la ringuette de compétition et la ringuette récréative pour les adultes, et en donnant plus de souplesse à la programmation de ringuette récréative;
- n'imposant aucune exigence pour les entraîneurs du contexte récréatif;
- supprimant les restrictions de «recrutement» dans le contexte récréatif.

Ringuette récréative

Raison d'être

La ringuette récréative permet aux participantes de pratiquer la ringuette d'une manière semi-structurée au bénéfice de leur santé et de leur bien-être global.

Stades de développement

Les programmes de ringuette récréative visent les athlètes qui entrent dans le stade de développement *S'entraîner à s'entraîner*, et celles qui s'identifient avec les caractéristiques du stade *Actif pour la vie*. La ringuette récréative offre un canal aux gens qui ont commencé le sport tard dans la vie, qui cherchent à apprendre le sport, et qui pourraient éventuellement passer au profil compétitif. La ringuette récréative offre aussi une voie de sortie à celles qui ont fait de la ringuette aux niveaux compétitif et de recherche de l'excellence, qui aiment encore ce sport, et qui veulent encore y jouer, mais qui ne peuvent plus en faire à un haut niveau à cause de facteurs comme la disponibilité, l'engagement, les blessures ou autres.

À quoi devrait ressembler un programme de ce contexte— pour les adultes

La formation des équipes est autodirigée. Les participantes se regroupent en fonction des occasions offertes sur le plan local, ou d'amitiés ou de relations préexistantes. Les équipes disputent des parties à une fréquence de leur choix, et peuvent opter de s'entraîner ou de ne pas s'entraîner. En général, les équipes sont équilibrées et autogérées, avec un certain soutien logistique de la part des associations locales. Ces équipes peuvent aussi choisir de participer à des tournois, principalement pour s'amuser.

À quoi devrait ressembler un programme de ce contexte – pour les adolescentes

Les programmes sont supervisés par un(e) entraîneur(e) qualifié(e). L'équipe se regroupe périodiquement pour s'entraîner et jouer contre d'autres équipes récréatives, de manière semi-structurée. Les principaux objectifs des programmes sont le conditionnement physique et le plaisir. Les programmes peuvent être inclus dans le cadre de programmes intra-scolaires.

Les équipes participent à des tournois de leur choix, en fonction du niveau technique annoncé de la compétition. En ce qui concerne les adolescentes plus jeunes, les programmes ressemblent au début du contexte compétitif, avec moins d'emphasis sur la compétition. Au fur et à mesure que les participantes vieillissent, ces contextes deviennent de plus en plus distincts, mais ils commencent à se rejoindre quand elles sont adultes.

Recommandations

1. Les organisations de ringuette de tous les niveaux devraient promouvoir les occasions de jouer à la ringuette pour la vie.
2. Permettre une plus grande autonomie des participantes et des équipes au sein des ligues récréatives pour adultes, en éliminant les exigences de certification des entraîneurs et les restrictions d'admissibilité des participantes.
4. Élaborer un atelier de formation des entraîneurs de niveau Sport communautaire du PNCE pour la participation continue, à l'intention de ceux qui entraînent des adolescentes dans ce contexte. Toutes les équipes dont les participantes ont moins de 18 ans devraient obligatoirement avoir un(e) entraîneur(e) qualifié(e).
5. Élaborer des ressources pour les équipes autodirigées et auto-entraînées.

Ringuette compétitive

Raison d'être

La ringuette compétitive offre aux athlètes l'occasion de jouer dans un environnement compétitif structuré. Les programmes compétitifs du stade de développement *S'entraîner à s'entraîner* fournissent aussi une base aux athlètes qui souhaitent poursuivre l'excellence dans le contexte *Poursuite de l'excellence*.

Stades de développement

La ringuette compétitive s'adresse principalement aux athlètes des stades de développement *S'entraîner à s'entraîner*, *Apprendre à concourir* et *Compétitif pour la vie*. Elle sert à la fois de rampe d'entrée et de rampe de sortie aux athlètes du contexte *Poursuite de l'excellence*. Les athlètes entrent dans ce contexte au début de la puberté, ce qui signifie qu'on doit porter une attention particulière à leur développement physique, social et émotif quand on conçoit les compétitions.

À quoi devrait ressembler un programme de ce contexte?

Les athlètes s'entraînent régulièrement sous la supervision d'un(e) entraîneur(e) et participent régulièrement à une ligue structurée. Ces athlètes participent à des tournois et peuvent participer au championnat provincial, ainsi qu'aux championnats régional et national quand on leur propose.

Les programmes sont supervisés par des entraîneurs certifiés du PNCE, conformément aux lignes directrices de Ringuette Canada. Les documents de Ringuette Canada portant sur le développement à long terme de l'athlète (Cadre, Matrice de développement de l'athlète, Essentiels) guident les entraîneurs pour structurer de manière appropriée l'entraînement et les compétitions. L'athlète déclare de son plein gré son intérêt à participer à un programme compétitif.

À quoi devrait ressembler une compétition de ce contexte?

Les compétitions devraient ressembler beaucoup à ce qu'elles sont aujourd'hui, en modifiant la manière de classer les équipes pour les ligues et les tournois. Ces modifications devraient favoriser une plus grande profondeur des participantes, et minimiser l'impact de l'âge relatif.

Les suggestions ci-dessous sont des moyens possibles de restructurer les compétitions. Il faudra faire l'essai («pilote») de toutes les stratégies avant de les mettre en œuvre complètement aux niveaux provincial ou national.

- **Compétition significative** - Une mesure qui indique le degré auquel l'événement a offert des compétitions significatives par le passé;
- **Regroupement selon l'âge biologique («*bio banding*»)** - Un système selon lequel les athlètes sont classés en fonction de leurs progrès vers une stature adulte prévue;
- **Évaluation des équipes** - Un système selon lequel on attribue à chaque équipe une note d'évaluation en fonction de d'un pointage combiné basé sur les résultats d'une évaluation des habiletés des athlètes (comme le *Universal Skill Assessment* de Ringette Alberta) Les athlètes d'une région géographique donnée sont évaluées en fonction des habiletés clés identifiées dans la matrice de développement de l'athlète, à l'aide d'outils comme le *Universal Skill Assessment* et le Regroupement selon l'âge biologique.

Recommandations

1. Pour faciliter la formation d'équipes équilibrées, Ringuette Canada devrait élaborer un système d'évaluation des participantes qui tienne compte de la croissance individuelle des athlètes, de leur développement, et de leur acquisition des habiletés. Au moment d'élaborer ce système d'évaluation, il est essentiel qu'il soit facile à comprendre, et que, une fois que les dirigeants de ce programme seront formés, son administration n'exige pas davantage que les formats actuels des essais de sélection.
2. Les associations provinciales devraient relier la sanction des ligues et des tournois à ce nouvel outil d'évaluation.
3. Les formats utilisés par les associations provinciales devraient être modifiés pour utiliser ce nouvel outil d'évaluation.

Considération spéciale : ringuette pour adultes

Au cours des sept dernières années, les joueuses de plus de 18 ans ont représenté la tranche d'âge qui progressait le plus vite dans le domaine de la participation en ringuette au Canada. Il y a des opportunités de continuer à maintenir et à augmenter la participation de cette tranche d'âge, en utilisant certaines des suggestions formulées précédemment dans ce document.

Recommandations

1. Faire un sondage national des participantes adultes pour comprendre deux choses : *«Pourquoi jouez-vous?»* et *«Comment la communauté de ringuette peut-elle mieux vous servir?»*.
2. Former un groupe de travail chargé d'étudier les résultats de ce sondage et d'élaborer des initiatives visant à recruter et à soutenir la participation de ces adultes.
3. Passer en revue ce que font d'autres sports comme la course sur route et le triathlon (qui ont vu une industrie importante de développer pour soutenir leurs événements pour adultes) afin de trouver des idées permettant de mieux servir ce groupe de participantes.

Contexte sportif - Poursuite de l'excellence

Raison d'être

Ce contexte sportif offre des environnements systémiques et systématiques d'entraînement et de compétitions, basés sur la matrice de développement de l'athlète (MDA) de Ringuette Canada, dans le but d'aider les athlètes à atteindre le niveau le plus élevé possible de performance, et de les préparer à représenter leur province aux Jeux du Canada, à jouer dans la Ligue nationale de ringuette, et à représenter le Canada au Championnat du monde de ringuette.

Stades de développement

Les athlètes du contexte sportif Poursuite de l'excellence en sont à un des stades de développement suivants :

- **Apprendre à concourir** - Les athlètes qui participent à des ligues compétitives provinciales structurées, et au Championnat canadien de ringuette;
- **S'entraîner à la compétition** - Les athlètes qui font partie de programmes d'équipes provinciales, du programme junior d'Équipe Canada, ou qui en sont à leur première année de jeu dans la Ligue nationale de ringuette;
- **S'entraîner à gagner** - Les participantes établies de la LNR, et celles qui briguent un poste au sein de l'équipe canadienne.

Programmation existante

Dans le cadre du Sommet de haute performance de Ringuette Canada, on a produit un document de contexte intitulé « Current State of High Performance Ringette in Canada » (seulement disponible en anglais). Dans l'introduction de ce document, on décrit l'état actuel de la haute performance au Canada :

Il n'existe aucune définition de la ringuette de haute performance au Canada.

D'une province à l'autre, d'une conversation à l'autre, personne ne s'accorde sur la réponse à la question : «qui fait partie de la ringuette de haute performance au Canada?». De plus, d'une région du pays à l'autre, les athlètes qui concourent au même niveau et qui en sont à la même phase de développement ne bénéficient pas des mêmes opportunités quotidiennes d'entraînement. Comment cela se fait-il que des programmes, conçus pour atteindre les mêmes objectifs, ont des structures et des priorités si variées?

Par l'entremise du développement à long terme de l'athlète, nous avons déterminé quels programmes se classent dans quelles phases. Nous savons que les Jeux du Canada, les équipes nationales et la Ligue nationale de ringuette font partie des phases qui sont sous le parapluie de la haute performance.

Mais cela ne s'est pas traduit par un système uniforme qui peut être mis en œuvre dans chaque région du pays pour chacun de ces groupes d'athlètes.

Formation des équipes

Les équipes sont formées par zone géographique, en fonction du nombre d'athlète qui souhaitent s'engager dans des programmes d'entrée dans le contexte *Poursuite de l'excellence*. Au fur et à mesure que ces athlètes passent à la LNR, elles sont invitées à des stages de sélection, puis enrôlées dans des programmes. En ce qui concerne les équipes nationales, les athlètes sont invitées à participer à des épreuves de sélection, puis sélectionnées au sein des équipes.

À quoi devrait ressembler un programme de ce contexte?

Les programmes du contexte *Poursuite de l'excellence* devraient être caractérisés par un entraînement à l'année longue, avec un environnement quotidien d'entraînement de qualité soutenu par des services de médecine du sport. Ces programmes ont des normes minimales que les clubs doivent satisfaire pour être reconnus comme des programmes du contexte *Poursuite de l'excellence*.

Les clubs investissent beaucoup dans le développement des athlètes, et on les incite à soutenir plusieurs équipes jouant dans diverses ligues, et affiliées à une équipe principale, de la LNR. La liste des joueuses des clubs serait souple, ce qui leur permettrait de faire passer des joueuses d'une équipe à l'autre quand elles participent à des tournois, et à répondre aux besoins de développement individuels de chaque athlète.

Les stages d'entraînement provinciaux et nationaux fournissent des occasions supplémentaires d'améliorer le développement des athlètes, et leur procurent l'opportunité d'apprendre les styles de jeu appropriés.

La programmation du contexte *Poursuite de l'excellence* s'adresse à un nombre relativement restreint de participantes, intéressées à s'engager à plein temps à la poursuite de la haute performance en ringuette. Les provinces n'auront pas toutes le nombre nécessaire de participantes intéressées pour alimenter des programmes à plein temps et des ligues au niveau local. Il sera important d'assurer qu'une programmation est disponible pour toutes les joueuses souhaitant prendre cet engagement dans chaque région, et qu'un lien avec les programmes des Jeux du Canada soit maintenu.

À quoi devrait ressembler une compétition de ce contexte?

Les équipes évoluent dans le cadre de ligues très structurées et basées sur des normes, tout d'abord au niveau provincial, puis régional par l'entremise de ligues de développement de la LNR, et en bout de ligne dans la Ligue d'élite de la LNR.

Les meilleures athlètes sont sélectionnées pour faire partie d'Équipe Canada, et représenter le Canada sur le plan international. Le Championnat canadien de ringuette et les Jeux du Canada sont les sommets des compétitions canadiennes pour les participantes en développement.

Recommandations

1. La programmation du contexte *Poursuite de l'excellence* devrait être conçue pour les athlètes qui en sont au stade de développement *S'entraîner à s'entraîner* et au-delà, qu'on peut associer en gros aux catégories actuelles AA moins de 16 ans et plus âgées.
2. Ringuette Canada devrait mettre en place des normes officielles basées sur un environnement quotidien d'entraînement de qualité, pour les clubs doivent atteindre pour être reconnues dans le contexte *Poursuite de l'excellence*. Ces normes devraient entrer en vigueur peu à peu afin de permettre aux clubs de mettre en place les ressources de programme nécessaires et de faire les ajustements connexes au système de compétitions.
3. Les associations provinciales devraient être responsables d'appliquer les normes de *Poursuite de l'excellence* pour les clubs.
4. Il faut restructurer la LNR et créer une «Ligue d'élite de la LNR» et une série de «ligues régionales de développement de la LNR». La participation des clubs à ces ligues devrait être liée à leur atteinte des normes de *Poursuite de l'excellence*.
5. La participation à la Ligue d'élite de la LNR et aux ligues régionales de développement de la LNR devrait être limitée aux joueuses de 16 ans ou plus.

6. Lorsque le nombre de joueuses le permet, il faut mettre en place des ligues de développement provinciales qui serviront à alimenter la LNR. L'accès aux ligues de développement est limité aux clubs reconnus du contexte *Poursuite de l'excellence*.

LNR, Championnat canadien de ringuette, et Jeux du Canada

La Ligue nationale de ringuette (LNR), le Championnat canadien de ringuette (CCR) et les Jeux d'hiver du Canada sont les compétitions de ringuette les plus importantes au Canada.

Ligue nationale de ringuette - La Ligue nationale de ringuette a pour mission d'être la ligue phare de la ringuette au Canada, et elle a comme objectif de devenir la meilleure ligue sportive féminine au Canada.

Championnat canadien de ringuette - Le Championnat canadien de ringuette (CCR) est une tribune dynamique de compétition pour les athlètes, les entraîneurs et les officiels de tous les coins du pays. Cet événement vise à déterminer les championnes canadiennes dans catégories moins de 16 ans, moins de 19 ans et Ligue nationale de ringuette, et son format est ouvert.

En plus de déterminer les championnes canadiennes, cet événement a pour objectif de fournir aux athlètes l'occasion de concourir au niveau de l'élite, de favoriser l'esprit sportif et la bonne volonté interprovinciale, et d'augmenter la visibilité de la ringuette dans tous les coins du pays.

Jeux d'hiver du Canada - Les Jeux d'hiver du Canada sont un important événement multisports organisé tous les quatre ans. Ces Jeux sont une occasion de mettre en valeur les plus hauts niveaux de ringuette au Canada, et de permettre aux athlètes de représenter leur province.

Fondamentalement, le Championnat canadien de ringuette et les Jeux d'hiver du Canada ont un format adéquat qui n'a besoin que de légers ajustements pour cadrer avec le nouveau système de compétitions.

Recommandations

1. On devrait officiellement scinder la LNR en deux paliers. Le premier palier devrait être une Ligue d'élite de la LNR, contenant de six (6) à dix (10) équipes. Le second palier se composerait d'une série de ligues régionales de développement.
2. La Ligue d'élite de la LNR ne devrait plus faire partie du Championnat canadien de ringuette, et devrait avoir son propre format de Championnat.
3. La structure du Championnat de la Ligue d'élite de la LNR devrait être similaire à celle du Championnat du monde (série «deux de trois») avec une demi-finale et une finale.
4. Les championnats de l'Est et de l'Ouest devraient être reconnus officiellement comme des championnats nationaux canadiens dans le cadre d'un cheminement harmonisé de l'athlète menant au Championnat canadien dans les derniers stades de développement.
5. Le Championnat canadien de ringuette devrait être un événement mettant en valeur les équipes de développement de la LNR et permettre aux diverses ligues de développement de la LNR de concourir les unes contre les autres.

6. Le système de classification des équipes, une fois élaboré, devrait être incorporé au Championnat canadien de ringuette.

Ringuette universitaire canadienne

La ringuette universitaire est régie par l'Association de ringuette des universités et collèges canadiens (*Canadian University and College Ringette Association - CUCRA*). Cette association fonctionne hors du cadre de Ringuette Canada, même si elle a des liens avec plusieurs associations provinciales. Le site Web de la CUCRA décrit la ringuette universitaire comme suit :

«une option magnifique qui permet à de nombreuses participantes de continuer à pratiquer la ringuette alors que sinon elles auraient raccroché leurs patins pendant leurs études supérieures. Une communauté instantanée d'amies attend les jeunes femmes quand elles se joignent à une équipe universitaire de ringuette, alors qu'elles amorcent le cheminement éducatif le plus important de leur vie. Cette dimension du sport, et la facteur de rétention qu'il représente, sont d'une grande importance pour la viabilité à long terme de la ringuette.»

Même si nous n'avons pas étudié à fond la ringuette universitaire dans le cadre de cet examen des compétitions, et qu'elle ne fasse pas officiellement partie de Ringuette Canada, il est important de tenir compte de ses activités lors de la conception de tous les programmes futurs. La CUCRA, avec ses 17 équipes membres (**Annexe 5**), représente un nombre important de participantes au Canada. Ce nombre va sans doute grandir, tout comme l'importance de ce programme pour le cheminement de développement de l'athlète.

Recommandations

1. Ringuette Canada devrait envisager une relation plus étroite avec la CUCRA.
2. Le rôle des équipes universitaires de ringuette devrait être étudié avec soin dans le cadre de tout remaniement de la Ligue nationale de ringuette.

Autres considérations

Même si le présent rapport a examiné un nombre important de facteurs liés aux compétitions de ringuette au Canada, il n'a pas traité complètement de certains domaines, qui sont indiqués ici pour des considérations futures.

Officiels

Les officiels constituent un volet intégral de la ringuette, ils sont essentiels pour offrir une expérience sportive de qualité et ils jouent un rôle dans la mise en place d'un contexte de compétitions significatives. Au fur et à mesure que des changements sont apportés au système de compétitions, il sera nécessaire de réviser et d'harmoniser le modèle de développement à long terme des officiels de Ringuette Canada, afin qu'il reflète cette nouvelle structure de compétitions.

Plus spécifiquement, au fur et à mesure que la ringuette pour enfants se développe, Ringuette Canada et ses associations provinciales devraient prévoir qu'elles devront mettre à jour les documents de formation des officiels pour soutenir ce contexte. Elles devront offrir aux officiels une formation supplémentaire au fur et à mesure que de nouveaux programmes seront mis en œuvre.

Croissance de la ringuette au Canada

Même si Ringuette Canada est une organisation nationale, il est évident que la ringuette n'est pas développée au même niveau dans tous les coins du Canada, alors que seulement 9 provinces sur 10, et aucun territoire ont des associations provinciales et territoriales actives. Alors que Ringuette Canada continue à faire croître la ringuette, il sera important que toutes les provinces et territoires soient représentés afin que ce sport soit réellement national.

Croissance de la ringuette sur le plan international

Deux pays dominent la ringuette sur le plan international, à savoir le Canada et la Finlande. Un petit nombre d'autres pays pratiquent aussi la ringuette. Pour que l'intérêt et la pertinence de la ringuette se maintiennent au Canada, il est important que les succès du Canada sur la scène internationale soient obtenus par l'entremise d'un environnement très compétitif qui réponde aux mêmes critères de compétitions significatives que ceux qui sont en vigueur au Canada.

Alors que Ringuette Canada continue à assurer la croissance de la ringuette au Canada, elle doit partager toutes ses connaissances et toutes ses informations avec les autres pays afin de les aider à développer la ringuette.

Jeux provinciaux et régionaux

Les Jeux provinciaux et régionaux n'ont pas été examinés spécifiquement dans le cadre de cet examen, cependant leur rôle de soutien du développement des athlètes est essentiel. Ils constituent en effet des occasions de compétitions significatives et permettent aux athlètes d'être exposés à un environnement de jeux multisports. Au fur et à mesure que les associations provinciales ajustent leurs structures de compétitions, il sera crucial d'envisager l'harmonisation des jeux provinciaux et régionaux.

Équipes de garçons, et équipes mixtes

Même si les règlements de Ringuette Canada traitent de la participation des garçons et des équipes mixtes, cette question n'a pas été spécifiquement examinée dans le cadre de cet examen. L'augmentation des opportunités pour ces groupes sous-représentés est une occasion de croissance organisationnelle, surtout dans le contexte récréatif.

Il y a aussi un nombre croissant d'enjeux politiques liés à l'inclusion des garçons en ringuette, qu'il faudra traiter bientôt.

Athlètes transgenres

L'inclusion d'athlètes transgenres dans les compétitions n'a pas été traitée spécifiquement dans cet examen. On devrait envisager de futurs plans d'inclusion, développés à partir de la politique d'inclusion de Ringuette Canada.

Recommandations

1. Ringuette Canada devrait prendre les mesures visant à traiter l'inclusion des garçons en ringuette.
2. Chaque association provinciale devrait avoir une politique d'inclusion ou une politique de participation des athlètes transgenres.

Résumé des recommandations

Principes directeurs

1. Ringuette Canada, les associations provinciales et les associations locales devraient adopter officiellement ces principes directeurs pour les compétitions, dans leurs règles et règlements, et dans leurs principaux documents techniques liés aux compétitions.
2. Ringuette Canada devrait élaborer un outil pour permettre à toutes les associations de ringuette de déclarer publiquement leur engagement envers ces principes directeurs.

Compétition significative

3. Les organisateurs de compétitions devraient effectuer des sondages des participantes à la fin des événements, posant spécifiquement la question : « Est-ce que votre expérience globale a été significative? ». La question devrait être directe et les réponses évaluées sur une échelle de 1 à 7 ou de 1 à 10, afin d'avoir des notes distinctes. Le sondage doit aussi recueillir les commentaires des participantes pour mieux connaître les facteurs qui rendent leur expérience significative. Ringuette Canada peut soutenir cette initiative en élaborant ce sondage, et en fournissant un outil facilitant la collecte des données.
4. Ringuette Canada devrait embaucher un(e) chercheur(euse) indépendant(e) chargé(e) d'étudier les relations entre les statistiques de jeu et l'expérience perçue des participantes pendant les parties, à chaque stade de développement.
5. Ringuette Canada et ses associations provinciales devraient collaborer avec des informaticiens pour assurer la cohérence des capacités de saisie et de rapport de données sur les compétitions significatives. La capacité de saisie des données doit dépasser les simples statistiques de jeu, et inclure le recueil systématique de commentaires des participantes, entraîneurs, officiels et parents. Ces données pourraient contribuer à composer une note combinée de niveau de signification de chaque compétition.
6. Ringuette Canada et ses associations provinciales devraient publier tous les ans des listes de ligues et de tournois qui soutiennent de manière optimale le développement à long terme de l'athlète. On devrait fournir des incitatifs de marketing aux compétitions les mieux classées afin de célébrer leur réussite.
7. Les associations provinciales et les organisateurs de ligues et de tournois devraient examiner l'établissement des têtes de série et les critères d'admissibilité de leurs ligues ou tournois afin de garantir une structure optimale favorisant une compétition significative.
8. Les organisateurs de ligues et de tournois devraient examiner les critères relatifs aux parties éliminatoires de leur ligue ou tournoi afin de garantir que leur structure favorise une compétition significative. On pourrait élaborer des critères de sanctions provinciaux ou nationaux.
9. Aux stades de développement *S'amuser grâce au sport*, *Apprendre à s'entraîner*, *S'entraîner à s'entraîner* et *Vie active*, les associations provinciales et locales devraient favoriser la création d'équipe équilibrées plutôt que d'équipes d'élite, et favoriser l'offre d'un nombre maximal d'opportunités de participation, tout en maintenant un environnement permettant une compétition significative.
10. Ringuette Canada, les associations provinciales et locales et les ligues devraient articuler clairement la raison d'être de chaque compétition (championnats, ligues, tournois, parties de démonstration, et ainsi de suite).

11. La raison d'être de chaque championnat, ligue, tournoi, ou partie de démonstration devrait être communiquée clairement à tous les participantes, entraîneurs et parents au moment où on leur distribue les informations d'inscription.

Contexte sportif - premières interactions (stade Apprendre à jouer à la ringuette)

12. Déterminer le nombre d'associations provinciales et locales qui offrent des programmes d'initiation au patinage, et le curriculum de chacun de ces programmes. S'assurer que toutes ces associations ont accès aux curricula appropriés d'initiation au patinage et (ou) qu'on identifie les curricula et les formations d'instructeurs offerts par d'autres associations.
13. S'assurer que les guides, les documents de formation, et les activités proposées par le programme «Viens essayer la ringuette» s'adressent à tout l'éventail des participantes aux séances de promotion, et incluent des stratégies et des activités qui conviennent aux participantes qui ne savent pas patiner.
14. Communiquer clairement aux participantes les habiletés de patinage pré-requises avant de les inviter à participer à des programmes sur glace. Offrir aux participantes qui n'ont pas encore acquis les habiletés de patinage fondamentales une programmation de remplacement, ou les diriger vers d'autres programmes.
15. Envisager de se servir davantage de la ringuette en salle comme moyen d'enseigner les habiletés sportives de base associées à la ringuette, et comme médium permettant de présenter la ringuette à de nouvelles participantes.
16. Inciter les associations locales qui n'ont pas suffisamment de temps de glace à utiliser la ringuette en salle dans le cadre de leur entraînement régulier.
17. Offrir des structures officielles supplémentaires soutenant la présentation de la ringuette aux adolescentes et aux adultes, en plus de celles qui sont actuellement offertes aux enfants.
18. Renforcer le lien formel entre les programmes «Viens essayer la ringuette» et «Allons jouer à la ringuette en salle» et les programmes normaux de ringuette. Mettre en place une marque de commerce cohérente pour tous ces programmes. Bien expliquer le cheminement d'un programme à l'autre.
19. S'assurer que la ringuette pour enfants comprenne une progression de programmes qui répondent aux besoins des participantes, jusqu'au début de la puberté (*stade S'entraîner à s'entraîner*).
20. Élaborer des ressources pour les programmes ciblant des populations spécifiques, qu'il y a dans les trois catégories générales des enfants, des adolescentes et des adultes. Ces ressources devraient offrir une occasion ciblée de développer les habiletés fondamentales de la ringuette, et aider les participantes de ces populations spécifiques à se joindre rapidement à une équipe du contexte sportif récréatif ou compétitif. Parmi ces populations spécifiques, on trouve celles indiquées ci-après, mais il faudra effectuer une analyse de marché plus approfondie et faire une consultation des intervenants :
 - les communautés autochtones et les néo-Canadiennes;
 - les adolescentes qui ne pratiquent pas le sport; les adolescentes qui souhaitent essayer un nouveau sport ou recherchent des occasions de faire du sport de loisirs; les étudiantes universitaires;
 - les nouveaux parents de ringuette; les adultes plus âgées.

Contexte sportif - Ringuette pour enfants (acquérir un savoir-faire physique par l'entremise de la ringuette)

21. Ringuette Canada et les associations provinciales devraient ensemble s'engager à rendre la ringuette en travers de la patinoire obligatoire pour tous les participantes du stade de développement *S'amuser grâce au sport* (pour l'instant les moins de 9 ans), soutenue par un échéancier spécifique de mise en œuvre qui tienne compte des recommandations supplémentaires ci-dessous.

22. On devrait élaborer une programmation «parapluie» avec une marque de commerce spécifique qui relie tous les programmes du contexte de la ringuette pour enfants.
23. La ringuette sur toute la patinoire devrait être progressivement introduite pendant le stade de développement *Apprendre à s'entraîner*. On devrait maintenir des composantes de la ringuette en travers de la patinoire jusqu'à la fin de ce qui est actuellement la catégorie des moins de 12 ans.
24. On devrait se fixer un délai d'au plus cinq (5) ans pour supprimer les catégories d'âge actuelles des moins de 9 ans et des moins de 10 ans.
 - a. remplacer les catégories d'âge existantes par une série de programmes progressifs liées aux parties modifiées se concentrant sur le développement des habiletés. Ces programmes devraient commencer entre 4 et 6 ans, et durer jusqu'à ce qui est actuellement les moins de 12 ans, les participantes étant réparties dans les programmes en fonction de leur niveau d'habileté.
 - b. Chaque niveau doit être la continuation du niveau précédent, comme dans le programme [Ringette4U](#) et les «étapes de Ringuette Alberta, et soutenu par des plans de séance et des activités similaires à celles du [programme ABC de la ringuette](#).
 - c. La progression au sein de la ringuette pour enfants devrait inclure une série de parties modifiées qui soutiennent le développement des habiletés et sont organisées en travers de la patinoire.
 - d. On devrait élaborer des lignes directrices de progression de la ringuette en travers de la patinoire à la ringuette sur toute la patinoire, pour la deuxième moitié de la ringuette pour enfants (actuellement les moins de 10 ans et les moins de 12 ans).
25. Élaborer un livre de règlements, spécifique à la ringuette pour enfants, qui décrive en détails le jeu pour enfants et traite des sujets suivants :
 - a. parties modifiées;
 - b. taille de l'aire de jeu;
 - c. nombre de participantes sur la glace;
 - d. taille de l'équipement (filets, bâtons, et équipement protecteur);
 - e. utilisation du chronomètre de décompte et durée de la partie;
 - f. normes pour les entraîneurs et les officiels;
 - g. classement (en tête de série) des équipes.
26. Mettre en place un nouveau critère de sanction des tournois et des ligues exigeant l'utilisation du livre de règlements pour enfants dans tous les programmes pour enfants de ringuette.
27. Mettre en œuvre un programme de récompenses basé sur la matrice de développement de l'athlète (MDA), pour reconnaître le développement technique global des participantes.
28. Limiter la durée du programme à un maximum de 13 semaines consécutives (3 mois); offrir tous les trois mois aux participantes l'occasion de passer au programme supérieur d'un ou plusieurs niveaux. Les programmes aussi courts que six (6) semaines conviennent aussi.

29. Les associations locales devraient limiter à deux (2) le nombre de programmes de ringuette pour enfants offerts tous les ans, afin de donner aux enfants suffisamment de temps pour être exposés à d'autres sports.
30. Intégrer aux programmes de formation des entraîneurs une formation spécifique pour la mise en œuvre des programmes de ringuette pour enfants.
31. Harmoniser les normes d'entraînement pour la ringuette pour enfants avec le niveau de certification Initiation communautaire du PNCE.
32. Élaborer une formation supplémentaire pour les entraîneurs et les officiels, tel que requis pour soutenir la mise en œuvre de la ringuette pour enfants.
33. Élaborer une stratégie d'éducation des parents, et des documents de soutien qui expliquent les avantages de la ringuette pour enfants et comment les programmes de ce contexte vont mener à un meilleur développement global des athlètes à long terme.
34. Étudier l'élaboration de jamborées de ringuette qui dépassent le cadre de la ringuette et exposent les participantes à d'autres sports de glace et à la ringuette en salle.
35. Les compétitions à l'intention de participantes du stade de développement *Enfant actif* ne devraient pas être sanctionnées.

Contexte sportif - Ringuette récréative

36. Les organisations de ringuette de tous les niveaux devraient promouvoir les occasions de jouer à la ringuette pour la vie.
37. Permettre une plus grande autonomie des participantes et des équipes au sein des ligues récréatives pour adultes, en éliminant les exigences de certification des entraîneurs et les restrictions d'admissibilité des participantes.
38. Élaborer un atelier de formation des entraîneurs de niveau Sport communautaire du PNCE pour la participation continue, à l'intention de ceux qui entraînent des adolescents dans ce contexte. Toutes les équipes dont les participantes ont moins de 18 ans devraient obligatoirement avoir un(e) entraîneur(e) qualifié(e).
39. Élaborer des ressources pour les équipes autodirigées et auto-entraînées.

Contexte sportif - Ringuette compétitive

40. Pour faciliter la formation d'équipes équilibrées, Ringuette Canada devrait élaborer un système d'évaluation des participantes qui tienne compte de la croissance individuelle des athlètes, de leur développement, et de leur acquisition des habiletés. Au moment d'élaborer ce système d'évaluation, il est essentiel qu'il soit facile à comprendre, et que, une fois que les dirigeants de ce programme seront formés, son administration n'exige pas davantage que les formats actuels des essais de sélection

41. Les associations provinciales devraient relier la sanction des ligues et des tournois à ce nouvel outil d'évaluation.
42. Les formats utilisés par les associations provinciales devraient être modifiés pour utiliser ce nouvel outil d'évaluation.

Considération spéciale : ringuette pour adultes

43. Faire un sondage national des participantes adultes pour comprendre deux choses : «*Pourquoi jouez-vous?*» et «*Comment la communauté de ringuette peut-elle mieux vous servir?*».
44. Former un groupe de travail chargé d'étudier les résultats de ce sondage et d'élaborer des initiatives visant à recruter et à soutenir la participation de ces adultes.
45. Passer en revue ce que font d'autres sports comme la course sur route et le triathlon (qui ont vu une industrie importante de développer pour soutenir leurs événements pour adultes) afin de trouver des idées permettant de mieux servir ce groupe de participantes.

Contexte sportif - Poursuite de l'excellence

46. La programmation du contexte *Poursuite de l'excellence* devrait être conçue pour les athlètes qui en sont au stade de développement *S'entraîner à s'entraîner* et au-delà, qu'on peut associer en gros aux catégories actuelles AA moins de 16 ans et plus âgées.
47. Ringuette Canada devrait mettre en place des normes officielles basées sur un environnement quotidien d'entraînement de qualité, pour les clubs doivent atteindre pour être reconnues dans le contexte *Poursuite de l'excellence*. Ces normes devraient être en vigueur peu à peu afin de permettre aux clubs de mettre en place les ressources de programme nécessaires et de faire les ajustements connexes au système de compétitions.
48. Les associations provinciales devraient être responsables d'appliquer les normes de *Poursuite de l'excellence* pour les clubs.
49. Il faut restructurer la LNR et créer une «Ligue d'élite de la LNR» et une série de «ligues régionales de développement de la LNR». La participation des clubs à ces ligues devrait être liée à leur atteinte des normes de *Poursuite de l'excellence*.
50. La participation à la Ligue d'élite de la LNR et aux ligues régionales de développement de la LNR devrait être limitée aux joueuses de 16 ans ou plus.
51. Lorsque le nombre de joueuses le permet, il faut mettre en place des ligues de développement provinciales qui serviront à alimenter la LNR. L'accès aux ligues de développement est limité aux clubs reconnus du contexte *Poursuite de l'excellence*.

LNR, Championnat canadien de ringuette, et Jeux du Canada

52. On devrait officiellement scinder la LNR en deux paliers. Le premier palier devrait être une Ligue d'élite de la LNR, contenant de six (6) à dix (10) équipes. Le second palier se composerait d'une série de ligues régionales de développement.
53. La Ligue d'élite de la LNR ne devrait plus faire partie du Championnat canadien de ringuette, et devrait avoir son propre format de Championnat.
54. La structure du Championnat de la Ligue d'élite de la LNR devrait être similaire à celle du Championnat du monde (série «deux de trois») avec une demi-finale et une finale.
55. Les championnats de l'Est et de l'Ouest devraient être reconnus officiellement comme des championnats nationaux canadiens dans le cadre d'un cheminement harmonisé de l'athlète menant au Championnat canadien dans les derniers stades de développement.
56. Le Championnat canadien de ringuette devrait être un événement mettant en valeur les équipes de développement de la LNR et permettre aux diverses ligues de développement de la LNR de concourir les unes contre les autres.
57. Le système de classification des équipes, une fois élaboré, devrait être incorporé dans le Championnat canadien de ringuette.

Ringuette universitaire

58. Ringuette Canada devrait envisager une relation plus étroite avec la CUCRA.
59. Le rôle des équipes universitaires de ringuette devrait être étudié avec soin dans le cadre de tout remaniement de la Ligue nationale de ringuette et des mécanismes de soutien du développement des athlètes dans le contexte sportif de *Poursuite de l'excellence*.

Autres considérations

60. Ringuette Canada devrait prendre les mesures visant à traiter l'inclusion des garçons en ringuette.
61. Chaque association provinciale devrait avoir une politique d'inclusion ou une politique de participation des athlètes transgenres.

Restructurer les compétitions : des recommandations à leur application

Cet examen des compétitions formule des recommandations indiquant comment remanier la ringuette au Canada pour soutenir de manière optimale le développement à long terme de l'athlète, et mener à l'excellence sportive et à la pratique de la ringuette toute la vie.

Certaines des recommandations formulées dans ce document exigent que Ringuette Canada, ses associations provinciales et locales remanient en profondeur ou suppriment carrément certains programmes, et en conçoivent de nouveaux. Pour traduire ces recommandations en actions, il faudra que tous les intervenants travaillent ensemble à élaborer des solutions créatives. Leur application nécessitera un engagement collectif envers le changement, ainsi qu'une planification soignée et un investissement dans des ressources humaines et financières.

Ringuette Canada

- Le conseil d'administration doit adopter officiellement les principes directeurs.
- Ringuette Canada doit déclarer officiellement son engagement envers un plan à long terme visant à remanier le système de compétitions, en commençant par la mise en place de la ringuette en travers de la patinoire et l'élaboration d'un livre de règlements spécifique à la ringuette pour enfants.
- Ringuette Canada doit :
 - aider les associations provinciales à imposer la ringuette en travers de la patinoire pour les participantes du stade de développement *S'amuser grâce au sport*;
 - charger un groupe de travail, soutenu par du personnel de Ringuette Canada, d'élaborer et de mettre à l'essai un livre de règlements spécifique à la ringuette pour enfants pour soutenir cette initiative;
 - charger des membres du personnel et des groupes de travail d'élaborer un échéancier de mise en œuvre des initiatives suivantes :
 - élaborer un système de reconnaissance des clubs du contexte *Poursuite de l'excellence*, et notamment des critères spécifiques relatifs à ce qu'un programme doit mettre en place pour bénéficier de cette reconnaissance;
 - examiner comment Ringuette Canada peut augmenter les opportunités de participation récréative, en particulier en ce qui concerne les adultes;
 - scinder la Ligue nationale de ringuette en paliers.

Associations provinciales

- Donner à Ringuette Canada une orientation et un mandat clairs pour modifier la structure des compétitions, réviser et (ou) supprimer des programmes existants, et élaborer de nouveaux programmes lorsque c'est nécessaire (p. ex. la ringuette pour enfants).
- Soutenir Ringuette Canada en mettant en œuvre ce changement en contribuant à l'élaboration de programmes et en soutenant les essais («pilotes») des nouvelles initiatives.
- S'engager à mettre en œuvre / adopter les programmes nouvellement élaborés, et à collaborer avec les associations locales pour mettre en place des incitatifs favorisant l'adoption des nouveaux programmes.
- Harmoniser les critères de sanction des tournois et des ligues.
- Informer et éduquer les membres en ce qui concerne les changements mis en œuvre.

Associations locales

- Utiliser constamment les programmes de Ringuette Canada pour promouvoir et mettre en œuvre la ringuette.
- S'assurer que les entraîneurs, officiels et bénévoles qui mettent en œuvre les programmes ont suivi les formations appropriées et sont informés des changements apportés aux programmes.
- Communiquer les valeurs et les avantages des nouveaux programmes aux participantes et aux parents.

Bibliographie recommandée

Politique canadienne du sport (2012)

Gallahue, D. L. & Donnelly, F.C. (2003). Developmental physical education for all children (4th ed.). (*«Éducation physique pour le développement de tous les enfants»*) Champaign, IL: Human Kinetics.

Glasgow, Emma & Derksen, Elise (2015). Comparing Analytics of Cross-Ice Hockey and 3x3 Basketball (*«Comparaison analytique du hockey en travers de la patinoire et du basketball à 3 vs 3»*)

Jurbala, P (June 2017). Research Supporting the Development and Benefits of Physical Literacy. (*«Recherche soutenant le développement et avantages du savoir-faire physique »*)

Kahimis HJ, Roche A, (October 1994). Predicting adult stature without using skeletal age: the Khamis-Roche method. (*«Prévision de la stature adulte sans utiliser l'âge squelettique : la méthode Khamis-Roche»*) Pediatrics (4 Pt 1):504-7.

Sherar, L.B., Mirwald, R.L., Baxter-Jones, A.D.G., Thomis, M. (2005). Prediction of adult height using maturity based cumulative height velocity curves. (*«Prévision de la taille adulte à l'aide la maturité, basée sur des courbes de vitesse de croissance cumulative»*) Journal of Pediatrics. 14:508-514

Patinage de vitesse Canada (2009) Racing on Skates, Final Report of Speed Skating Canada's LTPAD Competition and Events System Review. (*«Course sur patins : Rapport final de l'examen du système de compétitions et d'événements du DLTA de Patinage de vitesse Canada»*)

Société Le sport pour la vie (2016). Au Canada, le sport c'est pour la vie – Document de ressource sur le développement à long terme de l'athlète v2.1

Société Le sport pour la vie (2016). Au Canada, le sport c'est pour la vie – Document de ressource Plan 42

Rapports et documents de la communauté de la ringuette

- Document de breffage du Sommet de haute performance, août 2016
- Rapport du Sommet de haute performance, novembre 2016
- Rapport du Sommet sur les jeunes, février 2015
- Modèle de développement à long terme de l'athlète de Ringuette Canada (2008)
- Matrice de développement de l'athlète et Les essentiels, de Ringuette Canada
- Politiques de Ringuette Canada
- Manuel du programme «La ringuette pour vous»
- Règlements officiels et Manuel de cas de Ringuette Canada, 2015-2017
- Ringette Alberta Steps
- Site Web de la ringuette universitaire canadienne

Références et ressources vidéos

Âge relatif

AFC Bournemouth Academy implementation of bio-banding (*«Mise en oeuvre du regroupement selon l'âge biologique à l'Académie AFC de Bournemouth»*)

Bio banding explained by Bath Rugby Academy Strength & Conditioning Coach (*«Le regroupement selon l'âge biologique expliqué par l'entraîneur de musculation et de conditionnement physique de l'Académie de rugby de Bath»*)

Webinar: Talent and Performance (Ti5), sportscoachUK

Hockey en travers de la patinoire

USA Hockey - U8 Cross Ice Hockey Summary (*«Résumé du hockey en travers de la patinoire pour les moins de 8 ans»*)

Sommet de haute performance

Vidéo résumée

Spécialisation précoce

The Cost of Winning (*«Le coût de la victoire»*)

Le jeu

WKBT TV – Sport specialization: Looking at the research (*«La spécialisation en sport - examen de la recherche»*)

Annexe 1: Compétition significative basée sur la différence de buts

Les chiffres de cette Annexe montrent les différences de buts dans la Ligue nationale de ringuette et dans des tournois choisis. Ils sont fournis de manière à aider le lecteur à comprendre ce qu'est une compétition significative, plutôt que comme une évaluation systématique de la différence de buts en relation avec une compétition significative.

Ligue nationale de ringuette : saisons régulières 2009/10 à 2016/17

Source des données : site Web de la Ligue nationale de ringuette, accès le 20 avril 2017

Championnat provincial de ringuette AA de l'Ontario de 2017

Source des données : [Score2Stats](#), accès le 20 avril 2017

Figure 2- Nombre de parties avec une différence de buts spécifique

Catégorie	Nombre de parties avec une différence de buts spécifique								Parties disputées
	0	1	2	3	4	5	6	7	
U14J	2	11	5	8	2	2	1	4	35
U16J	8	7	4	6	5	4	1	3	38
U19J	4	6	5	3	6	2	2	6	34
18+ J	2	3	8	8	3	6	1	3	34
18+ L		7	5	3	5	3			23

Figure 3 - Pourcentage de parties avec une différence de buts spécifique

Catégorie	Différence de buts			
	Partie nulle	1 – 3 buts	4 buts	5+ buts
U14J	5.7%	68.6%	5.71%	20%
U16J	21%	44.7%	13.16%	21%
U19J	11.8%	41.2%	17.65%	29.4%
18+ M	13.3%	80%	6.67%	
18+ J	5.9%	55.8%	8.82%	29.4%
18+ L		65.2%	21.74%	13%
Moyenne	10.3%	58.3%	11.86%	19.6%

Championnat provincial de ringuette A de l'Ontario de 2017

Source des données : [Score2Stats](#), accès le 20 avril 2017

Figure 4 - Nombre de parties avec une différence de buts spécifique

Catégorie	Nombre de parties avec une différence de buts spécifique								Parties disputées
	0	1	2	3	4	5	6	7	
U14J	4	7	3	3	6	2			25
U14M	7	4	5	3		5		1	25
U16J	8	7	4	6					25
U16M	5	10	3	3	2	1		1	25
U19J	9	9	3	2	4				27
U19M	6	5	9	3		2		2	27

Figure 5 - Pourcentage de parties avec une différence de buts spécifique

Catégorie	Différence de buts			
	Partie nulle	Catégorie	Partie nulle	Catégorie
U14J	16.0%	52.0%	24.0%	8.0%
U14M	28.0%	48.0%		24.0%
U16J	32.0%	68.0%		
U16M	20.0%	64.0%	8.0%	8.0%
U19J	33.3%	51.9%	14.8%	
U19M	22.2%	63.0%		14.8%
Moyenne	25.3%	57.8%	7.8%	9.1%

Tournoi moins de 12 ans de l'Ontario de 2017

Le contexte dans lequel ce tournoi a été joué n'a pas été spécifiquement indiqué, mais il s'agissait d'un des échantillons disponibles de données sur des participantes de moins de 12 ans.

Source des données : [Score2Stats](#), accès le 20 avril 2017

Figure 6 - Nombre de parties avec une différence de buts spécifique

Catégorie	Nombre de parties avec une différence de buts spécifique								Parties disputées
	0	1	2	3	4	5	6	7	
U12C	3	4	2	4	2	2	2		19
U12G	5	7	5	1	2		1		21
U12J	6	4	5		4	1	1		21
U12L	3	3	4	3		2	1	1	17
U12M	3	9	1	3	3				19
U12C	3	4	2	4	2	2	2		19

Figure 7 - Pourcentage de parties avec une différence de buts spécifique

Catégorie	Différence de buts			
	Partie nulle	Catégorie	Partie nulle	Catégorie
U12C	15.8%	52.6%	10.5%	21.1%
U12G	23.8%	61.9%	9.5%	4.8%
U12J	28.6%	42.9%	19.0%	9.5%
U12L	17.6%	58.8%		23.5%
U12M	15.8%	68.4%	15.8%	
Moyenne	20.6%	56.7%	11.3%	11.3%

Tournoi de ringuette Voyageur du Manitoba de 2017

Source des données : [Score2Stats](#), accès le 20 avril 2017

Figure 8 - Nombre de parties avec une différence de buts spécifique

Catégorie	Nombre de parties avec une différence de buts spécifique								Parties disputées
	0	1	2	3	4	5	6	7	
U12A	2	1	4	3	5	1	2	4	22
U14A	4		2	5	1		1	1	14
U14AA	1	4	3		1	2	2	1	14
U16A	1	4	1		2	3	1		12
U16AA	3	5	2		5	2		1	18
U19AA		3	2	2	2	2		3	14

Figure 9 - Pourcentage de parties avec une différence de buts spécifique

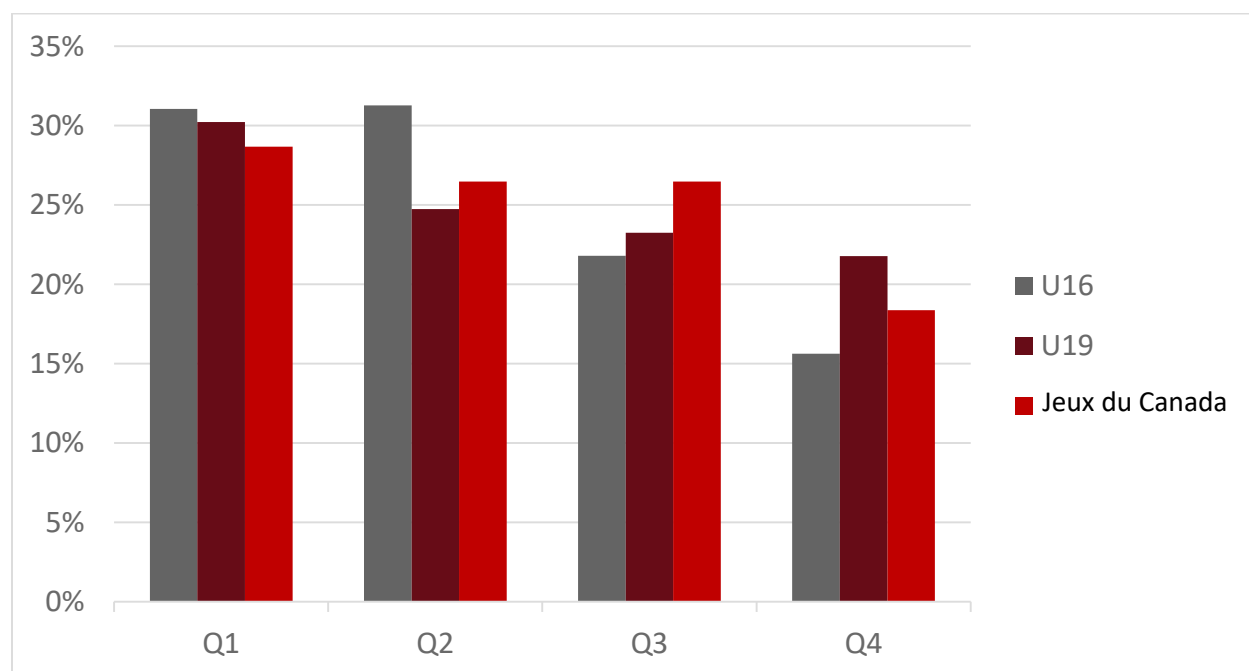
Catégorie	Partie nulle	Différence de buts		
		Catégorie	Partie nulle	Catégorie
U12A	9.1%	36.4%	22.7%	31.8%
U14A	28.6%	50.0%	7.1%	14.3%
U14AA	7.1%	50.0%	7.1%	35.7%
U16A	8.3%	41.7%	16.7%	33.3%
U16AA	16.7%	38.9%	27.8%	16.7%
U19AA		50.0%	14.3%	35.7%
Total	11.7%	43.6%	17.0%	27.7%

Annexe 2 : L'effet d'âge relatif en ringuette

Le graphique ci-dessous montre le pourcentage de participantes nées dans chaque trimestre, dans les équipes de moins de 16 ans et de moins de 19 ans au Championnat canadien de ringuette de 2013 à 2015, et aux Jeux d'hiver du Canada de 2015.

Les données nationales pour la catégorie des moins de 14 ans, où l'effet d'âge relatif risque d'être le plus important, n'étaient pas disponibles.

Figure 10 - Effet d'âge relatif



Annexe 3: Participation au programme «Viens essayer la ringuette» : de 2013-14 à 2016-17

Figure 11 - Nombre d'événements et de participantes

	Nb d'événements organisés					Nb de participantes				
Province	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	Moy. 4 ans	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	Moy. 4 ans
CB	8	47	16	34	26	64	404	216	646	333
AB	29	36	34	39	35	649	702	633	848	708
SK	5	9	8	8	8	112	231	227	256	207
MB	21	40	20	19	25	630	1200	519	496	711
ON	40	37	14	55	37	238	423	440	343	361
QC	16	14	17	34	20	320	282	474	552	407
NÉ	11	13	11	11	12	162	216	191	193	191
NB	3	9	5	5	6	34	132	58	110	84
IPÉ	6	6	7	4	6	146	106	123	56	108
TOTAUX	139	211	132	209	173	2355	3696	2881	3500	3108

Figure 12 - Rétention des participantes : du programme «Viens essayer la ringuette» à un programme normal de ringuette

	Nb de participantes aux événements de VER					Taux de conversion				
Province	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	Moy. 4 ans	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	Moy. 4 ans
CB	35	109	29	206	95	55%	27%	13%	32%	32%
AB	343	344	311	380	345	53%	49%	49%	45%	49%
SK	90	147	138	127	126	80%	64%	61%	50%	64%
MB	306	240	190	245	245	49%	20%	37%	49%	39%
ON	130	188	228	184	183	55%	44%	52%	54%	51%
QC	37	133	259	380	202	12%	47%	55%	69%	46%
NÉ	83	81	153	42	90	51%	38%	80%	22%	48%
NB	19	25	32	34	28	56%	19%	55%	31%	40%
IPÉ	57	92	96	46	73	39%	87%	78%	82%	72%
TOTAUX	1100	1359	1436	1644	1385	47%	37%	50%	47%	45%

Annexe 4: Lignes directrices de programmation pour les stades de développement S'amuser grâce au sport, Apprendre à s'entraîner et S'entraîner à s'entraîner

Pour de plus amples détails, [voir le site](#):

Annexe 5: Liste des équipes universitaires de ringuette

Source : Ringuette universitaire canadienne

Université de l'Alberta

Université de Brock

Université de Calgary

Université Carleton

Université de Dalhousie

Université de Guelph

Université Lakehead

Université Laurier

Université McMaster

Université Mount Royal

Université Nipissing

Université d'Ottawa

Université Simon Fraser

Université de Sherbrooke

Université de Trent

Université de Waterloo

Université Western Ontario